GRAIN DE SEL

Inter-Réseaux • Développement rural

11
TRIMESTRIEL
OCTOBRE 1998

DÉSERTIFICATION
Un défi, peu de moyens

FILIÈRE
La nouvelle cote du karité

BURKINA FASO
Un musée rural revitalisant

CANNABIS
Une culture de secours

INTER-RÉSEAUX
La révolte d'un partenaire du Sud

L'INTER-RÉSEAUX
UN LIEU D'ÉCHANGES, UNE BANQUE D'IDÉES

Philippe Ortolli

L'INTER-RÉSEAUX est spécialisé dans le développement rural des pays de l'hémisphère Sud. C'est un lieu d'échanges, une banque d'idées, alimentée par cinq mille membres disséminés aux quatre coins de la Terre (dont les deux tiers en Afrique). Financé par le ministère des Affaires étrangères - coopération et francophonie, ce n'est ni un bureau d'études ni un bailleur de fonds. Son rôle est de favoriser la collecte et la circulation des informations, des expériences, des initiatives venant des organisations paysannes et, plus largement, des populations rurales des pays du Sud.

L'Inter-Réseaux a l'ambition d'enrichir et de renouveler la réflexion et les pratiques de la coopération entre le Nord et le Sud dans le domaine du développement rural.
Pour ce faire, il multiplie les lieux et les occasions de débats, de réunions dans différents pays, de rencontres entre régions voisines, en animant des groupes d'études, en publiant des dossiers. Il édite des annuaires de ses membres (annuaire général et par pays). Il publie *Grain de sel*, espace de dialogue et d'échanges entre les membres de l'Inter-Réseaux. Trimestriel, *Grain de Sel* est envoyé sur abonnement aux membres de l'hémisphère Nord.

COMMENT EN FAIRE PARTIE ?

Les membres de l'Inter-Réseaux appartiennent à des milieux professionnels variés, du Sud comme du Nord, qui agissent pour le développement agricole et rural : organisations paysannes, universités, centres de recherche, ONG, bureaux d'études... Pour devenir membre de l'Inter-Réseaux, il suffit d'en faire la demande à son secrétariat et de remplir la fiche d'identification qui vous est retournée. Il faut aussi participer aux activités de l'Inter-Réseaux, selon ses disponibilités, en apportant son « grain de sel » : envoi de témoignages sur des expériences de développement rural, d'articles, de contributions personnelles ou collectives, participation à des réunions.
Les grandes orientations de l'Inter-Réseaux sont définies par une assemblée de quarante membres appelée comité technique. Leur mise en œuvre est assurée par un bureau ayant à sa tête un président. Un secrétariat exécutif, basé à Paris, assure la coordination des activités.

LES GROUPES DE TRAVAIL

Les groupes de travail ont pour objectifs de faire le point sur des questions importantes et controversées du développement rural et d'en dégager les grands enjeux politiques, économiques et sociaux. Ce sont :

Depuis 1996
- Les outils et méthodes de gestion.
- L'appui aux organisations de producteurs.
- La décentralisation et le développement local.
- Les enjeux de l'aide au développement agricole.

Depuis 1998
- Evaluation des actions de vulgarisation agricole.
- La production et la circulation de l'information pour le développement rural.

Deux groupes ont achevé leurs travaux en janvier 1998
- La reconquête des marchés vivriers.
- La gestion paysanne des grands espaces irrigués.

L'ÉQUIPE DE L'INTER-RÉSEAUX

Gérard Winter, *Président* - Denis Pesche, *secrétaire exécutif avec* Agnès Collonge et Catherine Beaulier-Saez *(coordination technique)*
Gilles Mersadier, *chargé d'études Internet*
Philippe Ortoli, *rédacteur en chef de* Grain de Sel.

32, rue Le Peletier - 75009 Paris
Tél. : 01.42.46.57.13. Fax : 01.42.46.54.24.
E-mail : intereso@imaginet. fr

SOMMAIRE

CIRIC

Ouvrier agricole indien.

NORD-SUD

4 **Désertification : un défi, peu de moyens**

TERRAIN

7 **Manéga épaulé par son musée**

9 **La nouvelle cote du karité**

11 **Le cannabis au secours des paysans de Djinack**

POINT DE VUE

13 **Ricardo Parvex : « La drogue, un faux procès à l'agriculture africaine »**

INTER-RÉSEAUX

14 **Infos du réseau**

19 **Publications et réunions**

20 BOÎTE AUX LETTRES

22 PUBLICATIONS - AGENDA

23 ZOOM

24 KIOSQUE

GRAIN DE SEL

Rédaction & édition :
Inter-Réseaux développement rural,
32, rue Le Peletier, 75009 Paris.
Tél. : 01.42.46.57.13. Fax. : 01.42.46.54.24.
E-mail : intereso@imaginet. fr

Directeur de la publication : **Gérard Winter**
Rédacteur en chef : **Philippe Ortoli**
Comité de rédaction : V. Appora, J.-C. Devèze, Y. Hardy, Lam Kaboré, P. Lavigne Delville, M. Lebot, D. Pesche, J.-P. Prod'homme, M.-L. Sabrié, B. Vergriette.
Secrétariat de rédaction : Dominique Lefèbvre et Olivier Mialet
Maquette : E & C. Pays - Tél. : 01.49.82.49.85.
Impression : Imprimerie 34, Toulouse.

Dépôt légal : octobre 1998 • ISSN 1274-3895

ÉDITORIAL

Intensifier les échanges

Vos témoignages nous arrivent, nombreux et variés, avec vos bulletins de réabonnement à Grain de Sel. *Nous les analysons avec le plus grand soin car ils expriment comment chacun perçoit l'Inter-Réseaux, ce qu'il en attend, ce qu'il souhaite lui apporter. Vous attendez de* Grain de Sel *et de l'Inter-Réseaux à la fois des informations générales, utiles à vos pratiques professionnelles, et des occasions de rencontres et de débats avec des personnes d'horizons divers partageant vos soucis et vos interrogations.*
Quand nous aurons reçu toutes vos réponses, nous vous en communiquerons les principaux enseignements dans Grain de Sel.

Vos préoccupations rejoignent les réflexions conduites depuis quelques mois par le bureau de l'Inter-Réseaux et dont a rendu compte l'éditorial du n°8 de Grain de Sel. *Tous engagés, d'une manière ou d'une autre, dans le développement rural des pays du Sud, nous éprouvons, et c'est ce qui nous réunit, le besoin de confronter nos expériences avec d'autres dans un esprit de liberté et de respect mutuel. Il s'agit de dire aussi simplement et aussi fortement que possible les choses du développement et de la coopération telles que nous les vivons et telles que nous les pensons.*

Pour cela nous devons progresser dans trois directions :

- *mieux choisir les questions d'intérêt commun sur lesquelles nous allons travailler ensemble ;*
- *intensifier les échanges entre nous et multiplier les rencontres sur ces questions au fur et à mesure qu'elles se précisent ;*
- *faire connaître plus régulièrement, plus fidèlement et plus simplement les résultats de nos débats, non seulement au sein de l'Inter-Réseaux mais aussi à d'autres publics variés.*

A cet effet, le bureau de l'Inter-Réseaux va proposer des modifications à notre organisation, à nos méthodes de travail et à notre politique de communication. Grain de Sel, *votre bulletin, sera en première ligne dans cet effort de renforcement des liens divers qui créent l'Inter-Réseaux.*

Gérard Winter
président de l'Inter-Réseaux

Alain Pinoges - CIRIC

LA CONVENTION CONTRE LA DÉSERTIFICATION

Un défi, peu de moyens

Associer les populations locales : cette stratégie voulue par la convention des Nations unies sur la désertification rompt avec les pratiques habituelles. Mais le combat contre la dégradation des terres d'une partie de la planète dispose-t-il de moyens suffisants ?

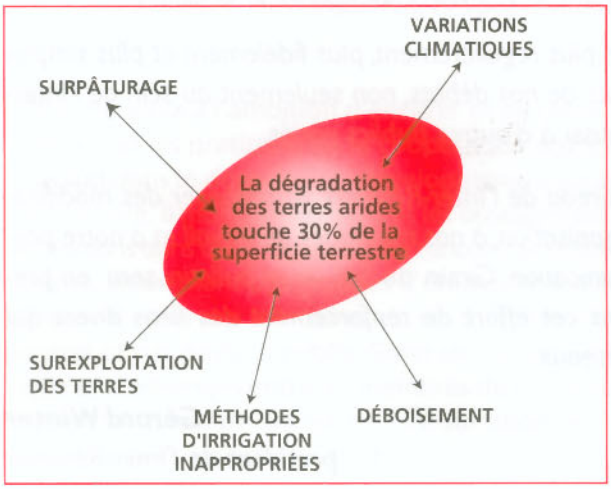

Source : Secrétariat de la Convention sur la lutte contre la désertification

COMBIEN d'opérations de reboisement censées faire reverdir des terres dénudées se sont-elles enlisées faute d'avoir été conçues avec les principaux intéressés ? Faute d'avoir pris en compte les conflits d'usage entre éleveurs et agriculteurs ? Faute d'avoir intégré la réalité des structures foncières ? Vingt ans après la naissance des premiers programmes de lutte contre la désertification, décideurs, experts et responsables associatifs ont tiré la leçon des échecs passés et sont désormais unanimes sur un point : on ne freinera pas la dégradation des zones arides à coup de grands projets planifiés d'en haut. Il faut, au contraire, reconnaître et valoriser le savoir-faire des communautés locales et leurs initiatives, les impliquer dans les programmes de recherche scientifique et dans l'élaboration de programmes de lutte contre la désertification. C'est ce à quoi se sont engagés les Etats signataires de la Convention des Nations unies sur la désertification, lancée au sommet de Rio sur l'environnement en 1992, signée en 1994 et entrée en vigueur fin 1996. Son objectif est à la mesure des enjeux puisqu'il s'agit de remettre en état les terres dégradées et d'encourager la transition vers une agriculture écologiquement viable et une gestion durable des terres.

Cette approche participative du développement a le mérite de rompre avec les erreurs du passé. On en parlera beaucoup du 30 novembre au 11 décembre prochains à Dakar où se tient la seconde Conférence des parties signataires de la convention, assemblée chargée de sa mise en œuvre et de son suivi. Ce sera aussi

l'occasion de faire le point sur les Programmes d'action nationaux contre la désertification - les PAN - pièce maîtresse de la convention, que les Etats signataires se sont engagés à élaborer de manière concertée (lire encadré).

On peut se demander cependant si l'accent mis sur la participation des populations n'est pas un alibi masquant le refus des Etats et des bailleurs de fonds d'engager des moyens significatifs dans la bataille. Au grand dam des pays du Sud et des ONG, en effet, la convention sur la désertification n'a prévu aucun fonds spécifique pour financer les actions menées en son nom. Les Etats ont seulement prévu un « mécanisme global» dont le fonctionnement devra être précisé à Dakar. *« Le mécanisme global est à la fois une technique et un organisme »*, explique Michel Faucon, ancien représentant des associations françaises de solidarité auprès des organismes internationaux. *« C'est une technique à mettre en œuvre pour débusquer les lignes de crédits qui pourraient être utilisées contre la désertification dans différents organismes internationaux. C'est aussi un organisme constitué d'experts avec à sa tête un directeur qui sera nommé à Dakar, et qui devrait bénéficier de l'infrastructure du Fida (Fonds international de développement agricole), si la conférence des parties le confirme. »* Ce « mécanisme global » se limitera donc à inciter les bailleurs publics et privés à mobiliser des ressources ou à mieux employer leur aide de sorte qu'elle réponde aux objectifs de la convention.

Se battre sur tous les fronts

Ce n'est donc pas un hasard si l'on s'intéresse de près, aujourd'hui, aux rapports entre désertification et changement climatique ou entre désertification et préservation de la biodiversité : l'enjeu est d'accéder aux crédits du Fonds pour l'environnement mondial (FEM), principal instrument multilatéral doté de moyens considérables (2,75 milliards de francs sur quatre ans). En eux-mêmes les projets de lutte contre la désertification ne sont pas éligibles au FEM, qui finance des actions liées à la lutte contre l'effet de serre ou à la sauvegarde de la biodiversité. Faut-il en conclure que les pays industrialisés ont peut-être plus intérêt à lutter contre le changement climatique et l'érosion de la diversité génétique que contre la dégradation des sols dans les zones arides ? La pauvreté et la pression migratoire dans ces régions devront-elles s'accroître encore pour les faire changer d'avis ?

Certes, chercher à mieux employer les ressources existantes plutôt que d'en dégager de nouvelles ne peut être assimilé à un désintérêt de la communauté des bailleurs. Tous savent que la lutte contre la désertification n'est pas tant une affaire de moyens techniques que de politiques novatrices. La désertification est surtout le produit d'un « mal-développement ». C'est sur tous les fronts à la fois qu'il faut se battre : politiques agricoles, éducation et formation, négociations commerciales multilatérales... Face à la multiplicité des facteurs responsables de la désertification, on comprend le caractère général de cette convention, qui voudrait ▶

L'extension de la désertification

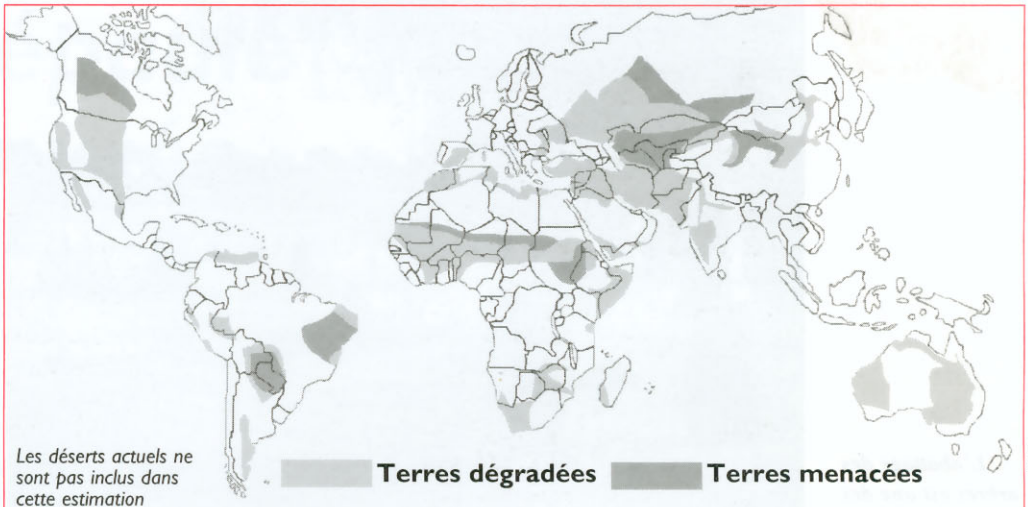

Les déserts actuels ne sont pas inclus dans cette estimation

Source : PNUE

La désertification, un processus de dégradation des terres

Le mot désertification ne signifie pas avancée des déserts mais dégradation des terres arides ou sèches sur lesquelles vivent plus d'un milliard de personnes. Les trois quarts des terres arides, qui représentent plus du quart des terres émergées de la planète, soit 3,6 milliards d'hectares cultivables répartis dans une centaine de pays, sont touchés par la désertification, selon les chiffres retenus par le secrétariat de la convention émanant du Centre international d'études sur les terres arides de l'université du Texas.

La désertification se traduit par la détérioration de la couverture végétale, des sols et des ressources en eau. Elle aboutit à la diminution ou à la destruction du potentiel biologique des terres et de leur capacité à supporter les populations qui y vivent.

La désertification est donc synonyme de baisse de la production agricole et peut entraîner malnutrition voire famine, conflits fonciers et migrations forcées.

Bien qu'elle affecte certaines régions de pays riches (Andalousie dans le sud de l'Espagne, Australie) la désertification menace des terres - Afrique surtout mais aussi Chine, Inde - où se concentre la majorité des pauvres de la planète, victimes d'un mal qu'ils entretiennent bien malgré eux (lire page 24 « guerre à la coupe des arbres »). Si elle peut être liée à des facteurs naturels (sécheresse, érosion éolienne ou hydrique), la désertification est principalement le fait d'hommes contraints de surexploiter leurs ressources pour survivre, engagés dans des pratiques agricoles nuisibles pour l'environnement (déforestation, abandon des jachères, surpâturage, épuisement des sols...). Elle exige donc des remèdes à la fois techniques (régénération des sols, substitution du combustible bois, association culture-élevage...) et socio-économiques (planification familiale, fixation de prix agricoles garantis...).

A. de R.

Philippe Ortolli

L'abattage des arbres est une des causes de la désertification.

plutôt inspirer, à tous les niveaux, de nouvelles pratiques de coopération. La convention *« vise à rompre avec les pratiques du passé en restructurant la procédure de l'aide internationale »*, comme le souligne un document d'analyse de la Commission européenne. Ce souci est louable, il n'en reste pas moins que les moyens ne sont pas à la hauteur du défi. Le PNUE (Programme des Nations unies pour l'environnement) estime lui-même que la désertification représente pour les pays affectés une perte de 42 milliards de dollars chaque année. Et qu'il faudrait investir au moins 10 milliards de dollars par an durant vingt ans pour enrayer le processus. ■

Antoine de Ravignan

Les plans d'action nationaux contre la désertification

Prévus par la convention contre la désertification dont ils constituent un des principaux outils, les Programmes d'action nationaux (PAN) sont toujours en cours d'élaboration. Sur plus de 150 pays signataires de la convention, deux seulement - le Mali et le Cap-Vert - ont achevé leur PAN, mais aucun n'a commencé à le mettre en œuvre.

L'élaboration des PAN est en effet longue et délicate. La convention a posé le principe d'une conception collective faisant intervenir, outre l'Etat, la société civile, les populations locales et les autres partenaires du développement. *« Cette façon de mobiliser les acteurs du développement, communautés locales, femmes, paysans, associations, etc., est tout à fait nouvelle et importante »*, remarque Masse Lo, représentant du Riod (Réseau international des ONG contre la désertification). Ce processus est évidemment plus long que l'habituelle centralisation qui préside à la mise en œuvre de certains traités, surtout dans des pays où la société civile n'est pas très développée. En outre, les actions à réaliser doivent prendre en compte non seulement les réalités physiques (sols, végétation, etc.) mais aussi économiques et sociales (politiques agricoles, problèmes fonciers) et donc politiques. *« La tentation est grande de se limiter à une lecture technique de la convention »*, remarque un expert occidental du Club du Sahel. Il est difficile aussi de résister à la pente naturelle qui conduit à élaborer des plans *« en général très ambitieux qui visent à récupérer l'argent plutôt qu'à optimiser les fonds existants »*, estime-t-il. Enfin, *« les bailleurs de fonds sont souvent dans des cloisons semi-étanches où les aides à l'agriculture, à l'environnement, à la sécurité alimentaire, à l'organisation des producteurs sont très distinctes. Il n'est pas facile de faire passer l'argent d'une ligne de crédit à l'autre »*. Des chefs de file de pays « donateurs » ont été choisis : la France pour le Cap-Vert et le Tchad, l'Allemagne pour le Mali, le Canada pour le Burkina Faso. Mais pour l'heure, les PAN n'ont pas encore démarré.

Ph.O.

Les étapes de la lutte contre la désertification

1972 Les liens entre dégradation de l'environnement et activité humaine sont mis en évidence par le rapport du Club de Rome et la Conférence des Nations unies sur l'environnement humain, à Stockholm (Suède). La même année, l'OCDE (Organisation de coopération et de développement économique) crée le Club du Sahel, le CILSS (Comité inter-Etats de lutte contre la sécheresse au Sahel) et l'Unso (Office des Nations unies pour le Sahel), organismes chargés de mobiliser et de coordonner l'assistance internationale dans cette région d'Afrique qui sort, en 1968, d'une troisième sécheresse du siècle (200 000 morts) après celles de 1910 et 1940.

1977 Conférence des Nations unies sur la désertification à Nairobi. Elle a été lancée en 1975, année d'une nouvelle sécheresse dans le Sahel.
Création du PNUE (Programme des Nations unies sur l'environnement), chargé de mettre en œuvre le plan d'action de la conférence. Un premier projet de convention internationale échoue. Les ministres africains de l'environnement réclament une véritable convention sur la désertification.

1992 Conférence des Nations unies sur l'environnement et le développement, à Rio de Janeiro qui adopte deux conventions, l'une sur la biodiversité, l'autre sur le changement climatique. La désertification fait l'objet, à la demande pressante des Etats africains, d'une déclaration qui ouvre la voie à l'élaboration d'une convention qui sera signée en 1994. En attendant son entrée en vigueur, une résolution sur les actions urgentes sur l'Afrique est adoptée.

1996 Entrée en vigueur de la Convention des Nations unies pour combattre la désertification, ratifiée aujourd'hui par 120 Etats. La Conférence des parties, qui réunit les pays signataires, est l'assemblée souveraine chargée de la mise en œuvre de la convention. Sa première réunion a eu lieu à Rome en octobre 1997, la seconde est prévue du 30 novembre au 11 décembre 1998 à Dakar (Sénégal). Son secrétariat doit s'installer à Bonn. A. de R.

L'AVENIR DU PASSÉ

Manéga épaulé par son musée

En exploitant le passé, le musée de Manéga (Burkina Faso) finance l'avenir en « faisant du développement ». Avec ce musée pas comme les autres, paysans et ruraux redécouvrent leurs racines.

AVEC près de 10 000 pièces, le musée rural de Manéga, à une cinquantaine de kilomètres de Ouagadougou, la capitale du Burkina Faso, est une sorte de monument. Dans un pays où rares sont ceux qui mettent le pied dans un musée, considéré comme un dépotoir d'objets anciens, l'idée de Pacéré Titinga, avocat et homme de culture, d'implanter un tel bâtiment dans ce gros village, dont il est originaire, tenait de la folie. « *Je respecte les capitales mais nos objets de culture méritent le repos là où ils ont vu le jour. C'est pourquoi j'ai voulu que ce musée soit en brousse africaine, dans le village traditionnel* », dit cet homme de loi. Pierres tombales, masques, statuettes, figurines, tam-tam, tambours présentés dans le musée ont été achetés, collectés ou donnés par les habitants du village ou de ses environs. La plupart de ces objets proviennent de l'ethnie Mossi - la plus importante du pays -, notamment le *bendré* - un tambour qualifié de « parleur » parce que les musiciens traduisaient avec les sons qu'il émettait les propos du souverain et des notables. On ne pénètre et on ne sort de certaines pièces, comme le « pavillon de la mort », qu'en se déchaussant et en marchant à reculons. « *Beaucoup d'objets que nous avons ici ne sont pas désacralisés, c'est pourquoi nous respectons ce rite* », explique Franck Pacéré, le conservateur et fils du fondateur.

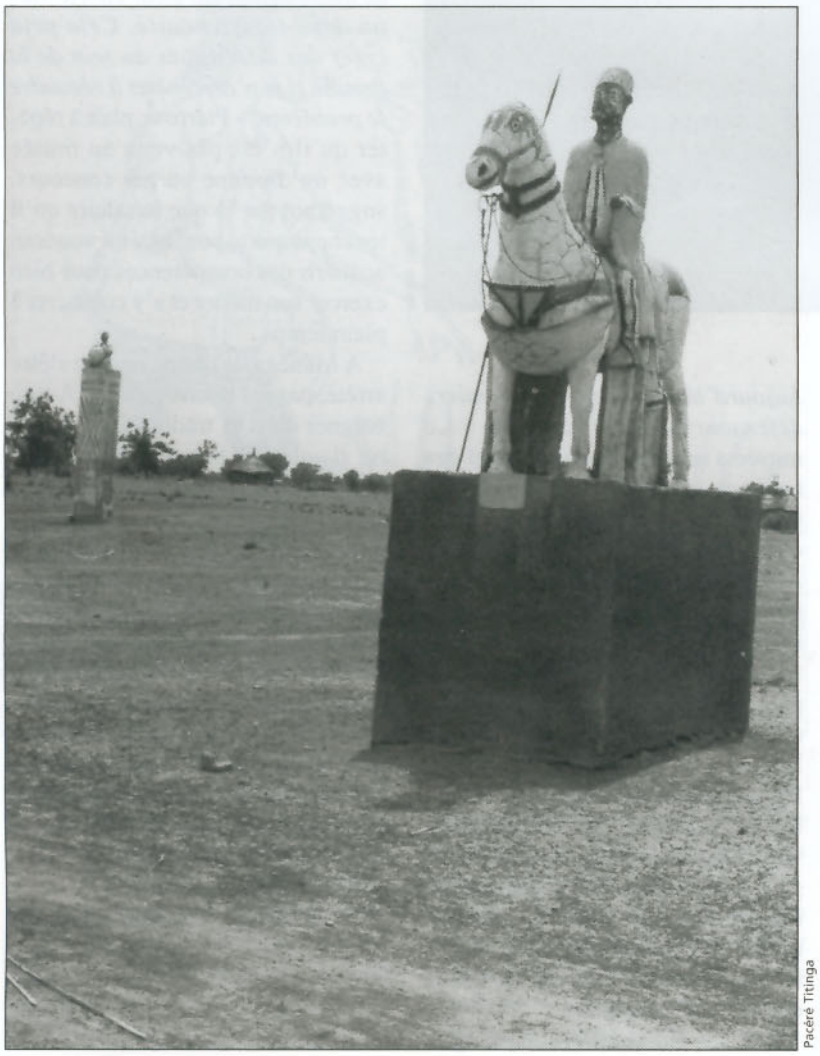

Pacéré Titinga

Le musée s'affiche dès l'entrée du village.

Propriété du village

Etablissement privé, le musée de Manéga n'en est pas moins la propriété du village et même de la région, qui s'y identifie fortement. Une dizaine de paysans travaillent là, certains à mi-temps, d'autres comme permanents. Guides animateurs, veilleurs de nuit, serveurs, ils recueillent les doléances des villageois. Réparation des pompes, approvisionnement de la cantine scolaire en vivres, fourniture de vaccins contre la méningite... le musée pourvoit à tout. Les ressources sont fournies par les visiteurs, principalement européens - six en moyenne par jour à raison de 1 500 à 2 000 francs CFA le ticket - et par ▶

Pacéré Titinga

L'existence du musée a contribué à revaloriser l'image de la culture locale.

les contributions de chefs d'Etat et de gouvernement qui s'y rendent. Elles servent à creuser des forages, équiper des pompes, lutter contre les épidémies, aider les indigents, approvisionner le groupement des femmes en semences de haricot, comme ce fut le cas la saison écoulée. La participation aux projets du village a atteint près de 10 millions de francs CFA. C'est le fondateur qui décide au vu des besoins exprimés par les villageois.

Fierté des jeunes

Mais le musée fait également beaucoup pour la revalorisation de la culture locale. *« Sa présence nous a renforcés dans notre confiance en la tradition. Avant l'implantation du musée, nous craignions que nos traditions disparaissent car les jeunes ne s'y intéressaient plus. Aujourd'hui, ils sont les premiers défenseurs de leur culture. »* Le musée a renforcé l'attachement des habitants à leur terroir. Ainsi Pierre Ouédraogo est rentré de Côte d'Ivoire où il était ouvrier agricole. Aujourd'hui, il exploite ses deux hectares de mil et de niébé tout en travaillant au musée. Avec sa chemisette élimée, ses sandalettes et son pantalon délavé, il détonnerait dans n'importe quel musée. Mais à Manéga, il fait partie du décor. Paysan avant tout, il parvient à concilier le travail de la terre avec une vocation inhabituelle dans un village : celle de guide animateur de musée. Dans un français approximatif, cet ancien élève du cours moyen fait découvrir les richesses des lieux aux visiteurs.

« C'est ma culture et ces objets sont ceux de ma tradition, de mes ancêtres. Je me fais expliquer par les anciens beaucoup de choses qu'on ne trouve pas dans les livres. » Pierre étonne par sa rare connaissance de l'histoire de chaque objet sacré, dont l'origine remonte parfois à la fondation de l'empire mossi. Pas facile cependant d'assumer cette double charge, comme il l'explique : *« Le jour où je suis au musée, j'ai l'idée du musée, le jour où je suis au champ, j'ai l'idée du champ. »* Et de poursuivre : *« Le travail de guide ne nourrit pas son homme. Certes, ce que nous gagnons nous permet d'entretenir nos familles après l'hivernage, mais ce n'est pas suffisant, car on travaille à mi-temps. »*

Risque de sclérose ?

L'homme est d'autant plus embarrassé que nombre de villageois envient son statut de guide. *« En cas de maladie ou de famine tout le monde me regarde, car pour eux, je suis un demi-fonctionnaire. Cela peut créer des dissensions au sein de la famille si je n'arrive pas à résoudre le problème. »* Pierre se plaît à répéter qu'il n'est pas venu au musée avec un diplôme ou par concours, suggérant par là que le salaire qu'il touche importe peu. Mais il voudrait acquérir des compétences pour bien exercer son métier et s'y consacrer à plein temps.

A Manéga, le temps semble s'être arrêté, pas les interrogations. A trop baigner dans la tradition, le village ne risque-t-il pas de devenir une enclave coupée de la réalité du monde moderne et de perpétuer des pesanteurs préjudiciables au changement ? En clair, quel sera le nouveau visage du musée ? Renforcera-t-il la tradition dans ce qu'elle a de rétrograde ou bien favorisera-t-il par l'échange le frottement à d'autres civilisations, l'ouverture d'esprit, gage de progrès ? L'avenir du musée de Manéga, que son promoteur rêve de transformer en centre de recherche, en dépend. ■

Souleymane Ouattara

La nouvelle cote du karité

Produite quasi exclusivement en Afrique, l'amande de karité aux multiples usages est de plus en plus recherchée par les pays industrialisés. Coup d'œil sur cette filière d'avenir.

Olivier Koss Egloh - Togo

DEPUIS peu, le karité se trouve promu au rang de culture industrielle d'exportation. A l'origine de ce changement, la récente décision de l'Union européenne d'autoriser dans la fabrication du chocolat des huiles végétales (et notamment le beurre de karité) comme substituts au beurre de cacao. Au Japon, et dans certains pays d'Europe de l'Est, la proportion de substituts atteint même déjà 8 %, voire 15 %. Objectif : introduire des parfums variés et surtout produire à un coût moins élevé, dans la mesure où les huiles de substitution reviennent de 10 à 40 % moins cher. « *Cette décision nuit aux producteurs de cacao et le karité se trouvera en concurrence avec d'autres huiles comme le soja* », fait remarquer un chercheur du Cirad (Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement). « *Certes,* répondent les exportateurs de karité, *mais tant qu'à céder du terrain aux huiles végétales de substitution autant que ce soit le karité, dont l'Afrique est seul fournisseur, qui en bénéficie. Si le karité ne s'impose pas, ce sera le soja, le tournesol ou d'autres oléagineux qui prendront sa place.* »

Vertus cosmétiques

La filière karité se trouve par ailleurs valorisée par les besoins croissants des industriels du cosmétique. Les intermédiaires de sociétés comme AMI Industries ou Techno Finance Export écument les capitales du Sahel, contribuant à faire monter les prix. A Paris, le kilo de beurre de karité raffiné se vend entre 28 francs et 55 francs, six à dix fois plus que le prix affiché sur les marchés de Ouagadougou (Burkina Faso) ou de Bamako (Mali). C'est que les vertus du beurre de karité s'avèrent multiples. Puissant agent protecteur des cheveux, la kératine (extrait du beurre de karité) est aussi reconnue par les laboratoires de dermatologie européens comme un hydratant des couches superficielles du visage et un tonifiant pour l'ensemble du corps. Bon nombre de crèmes tonifiantes utilisées par les sportifs de haut niveau sont à base de beurre de karité.

Maîtriser la qualité

Il n'en faut pas plus pour que les gouvernements des pays producteurs échafaudent des plans de structuration de la filière. Au Nigeria, de loin le premier producteur avec 384 000 tonnes en 1996, on redécouvre l'intérêt du karité. Des organisations de producteurs se mettent en place pour soutenir les prix et garantir un minimum de qualité. Au Burkina Faso (70 000 tonnes de graines en 1996), le gouvernement a lancé un « projet karité » qui vise à organiser la transformation, à former les agriculteurs et à soutenir les prix à l'exportation sans provoquer d'inflation sur les ▶

marchés locaux. Le Bénin (10 000 à 15 000 tonnes récoltées selon les années) place la filière karité en bonne position parmi les secteurs présentés aux investisseurs étrangers comme « à fort potentiel ».

Reste à maîtriser la productivité. Les rendements ne sont nullement garantis : ils varient amplement selon les saisons, de 10 à 20 kilos de fruits par arbre, soit 2 à 4 kilos d'amandes sèches commercialisées. Feux de brousse et cueillettes anticipées menacent la stabilité, sinon la pérennité de la filière. Certains exploitants ont bien essayé de lancer des plantations modernes mais l'arbre ne produit qu'au bout de quinze à vingt ans. De quoi décourager les investisseurs les plus téméraires. ■

Yves Aoulou
(MFI-Média France international)

Principaux pays producteurs de karité

L'Afrique produit la quasi-totalité des 631 500 tonnes d'amandes de karité collectées chaque année dans le monde. La zone de production s'étend du Sénégal à l'Ethiopie, en passant par le Mali, le Bénin, le Nigeria. La graine du karité contient 50 % de matières grasses. Elle est exploitée sous forme d'huile pour la consommation alimentaire, de beurre pour des usages thérapeutiques et cosmétiques.

Comment exploiter le potentiel du karité

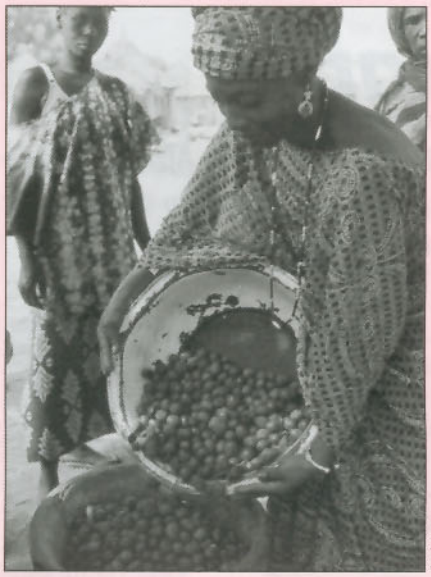
Periscoop

La demande de karité ne cesse de croître.

La foire qui a regroupé à Ougadougou (Burkina Faso) en juin 1998 une quarantaine d'exposants burkinabé, maliens, ivoiriens, ghanéens, béninois, ougandais et français, a permis de découvrir l'immensité des productions à base de karité. Du sorbet à base de la pulpe de son fruit, imaginé par un restaurant à Ouagadougou, aux rouges à lèvres ou à la pâte dentifrice fabriqués avec une dose de son beurre, le karité a démontré qu'il entre de plus en plus dans la fabrication de divers produits finis. La demande à des fins industrielles dans les domaines alimentaires, cosmétiques et pharmaceutiques est donc logiquement en pleine croissance.
Mais, en Afrique, la qualité des amandes mises sur les marchés n'est pas très bonne. De même, le beurre produit artisanalement répond difficilement aux critères du marché international. On lui reproche un taux d'acidité assez élevé, une odeur et une forte coloration. Or, travaillé pour être débarrassé de tous ces défauts, comme c'est la règle chez les industriels européens, le beurre de karité perd 55 % de son poids. Mais, si on convient que l'exportation du beurre à la place des amandes assure une plus-value aux pays producteurs, il faut améliorer sa qualité.

C'est ce que tentent de faire les projets « Filière karité » et « Femmes et filière karité » au Burkina Faso par le biais de la formation à des techniques modernes de conditionnement et de transformation des amandes d'une part, et d'autre part par la sensibilisation à l'utilisation de presses, d'emballages, etc. *« De toutes les façons, il ne faut pas s'attendre à ce que le karité en tant que produit totalement fini soit disponible depuis le village*, prévient Aster Zaoude, coordonnatrice régionale de l'Unifem à Dakar. *Il faut essayer plutôt d'établir des normes de qualité pour savoir quel type de beurre exporter, quels autres types utiliser pour des produits locaux. »*
Les participants de chaque pays ont pris l'engagement de mettre sur pied des cadres nationaux de concertation qui devront déboucher sur la création d'un comité sous-régional de la filière karité. Au menu : harmoniser les prix aux producteurs ; établir des normes de qualité nationales et sous-régionales ; constituer un front commun pour défendre les intérêts du karité ; diffuser les signaux des marchés tant nationaux, sous-régionaux qu'internationaux.
Pour atteindre tous ces objectifs, les opérateurs de la filière karité doivent cesser de travailler de façon individuelle et isolée.

Alpha Barry
(MFI-Média France international)

Le cannabis au secours des paysans de Djinack

Sous le double effet de la sécheresse et de la chute des cours de l'arachide, des centaines d'agriculteurs, isolés sur Djinack, une île du delta du fleuve Gambie, se sont lancés dans la culture de cannabis. Une stratégie de survie mise en œuvre pendant plusieurs années avant d'être réprimée.

SUR l'île de Djinack, à cheval sur le Sénégal et la Gambie, dans le delta du fleuve Gambie, cinq villages se consacrent depuis les années 70 à la culture de cannabis. Une enquête menée en 1995 par l'Observatoire géopolitique des drogues (1) montrait que toutes les familles de ces villages où vivent 3 500 personnes, côté gambien comme côté sénégalais, produisaient cette plante. Sa culture représentait au minimum 75 % des revenus. Interdit par la loi et réprimée pour la première fois en 1998 lors d'une grande opération policière (2), le cannabis n'en demeure pas moins la culture pivot dont les exploitations agricoles sont devenues économiquement dépendantes.

La sécheresse qui a frappé cette région entre 1969 et 1985, avec une baisse de la pluviométrie de 30 %, a fortement touché cette région d'agriculture pluviale (arachide, mil, manioc, riz) où s'est développée une petite production de légumes irrigués à partir de puits (aubergine africaine, tomates, poivrons, etc.). Les sols blancs sableux de l'île sont affectés à la culture du riz et du manioc, les parcelles situées sur le continent à l'arachide et au mil. On retrouve dans cette région la division traditionnelle du travail entre les cultures de rente ou commerciales (arachide, mil, manioc), gérées par les hommes et les cultures vivrières telles que le riz (base de l'alimentation) et les légumes, assumées par les femmes.

Toutes ces productions ont subi les conséquences de la sécheresse. Sur les parcelles continentales, la réduction de la saison des pluies et l'irrégularité des précipitations ont provoqué des baisses de rendement. Sur l'île elle-même, l'abaissement de la nappe phréatique a provoqué la salinisation des sols, interdisant leur mise en culture. Des parcelles rizicoles ont été abandonnées. Pour l'arachide, première source de revenu, la baisse de la production s'est combinée avec une baisse des prix en raison de la chute des cours mondiaux et de la libéralisation de la filière d'Etat. Pour le mil et le manioc, l'éloignement du marché, situé à une vingtaine de kilomètres de mauvaise piste, rendait difficile leur commercialisation.

Marché urbain

Cette dégradation des conditions écologiques et économiques de la production a eu deux conséquences. Premièrement, la production vivrière n'a plus couvert les besoins des familles. « *Avant, je récoltais quarante sacs de riz, aujourd'hui, tout juste six* », affirme une cultivatrice. « *La production de riz ne couvre plus que trois mois de l'année, au lieu des douze* », ajoute sa voisine. Deuxièmement, les revenus n'ont ▶

Pascal Perez

La présence de puits a permis la culture de cannabis en saison sèche.

Pascal Perez

Séché et stocké, le cannabis joue un rôle d'épargne.

plus été suffisants pour faire face aux dépenses quotidiennes et pour maintenir les exploitations agricoles en équilibre.

Déjà connue dans cette région sud, sahélienne, le cannabis s'est donc développé sur fond de crise de la production agricole grâce à la naissance d'un nouveau marché - celui des centres urbains - approvisionné par des acheteurs qui sillonnaient la région. La plante s'est diffusée d'une exploitation à l'autre en s'appuyant sur des relations familiales ou amicales. Il semblerait qu'elle soit venue par le Sénégal.

Son intégration dans les systèmes de culture a été facilitée par un cycle végétatif court (de trois à quatre mois suivant les exploitations) et par des besoins en eau moins élevés que les autres plantes. L'existence de puits a rendu possible sa culture en saison sèche.

Cultivable toute l'année, le cannabis s'insère facilement dans les calendriers agricoles. Généralement, le producteurs pratique deux cycles de culture par an. Sa capacité d'adaptation à des sols sableux fortement dégradés a permis la remise en culture de parcelles en friche. Outre cette reconquête de l'espace agricole, le cannabis a l'avantage de procurer des revenus beaucoup plus élevés que les autres cultures. D'après nos enquêtes, pour obtenir le même revenu que celui fourni par la vente de cannabis, il faut planter une superficie dix fois supérieure en arachide et cent fois supérieure en manioc.

Une stratégie de survie

Malgré un travail d'entretien exigeant en main d'œuvre (arrosage, fertilisation, sarclage, étêtage, éclaircissement), la productivité du travail sur le cannabis est quinze fois supérieure à celle du travail sur l'arachide et dix-huit fois à celle du manioc.

Une fois séché, le cannabis a en l'outre l'avantage de se conserver pendant au moins un an et peut être vendu au fur et à mesure des besoins financiers, jouant ainsi le rôle d'épargne. Cette souplesse est cependant limitée par le fait que, dans cette région, les acheteurs viennent de façon irrégulière. Il n'y a pas ici, comme nous l'avons constaté dans d'autres régions d'Afrique, d'accord préalable entre le producteur et l'acheteur, assurant au premier la vente de sa récolte. Les prix sont très variables au cours de l'année suivant la disponibilité du produit et sa qualité. En effet, certains producteurs séparent les feuilles des fleurs (partie de la plante où la concentration de THC, substance active, est la plus forte) qui sont vendues à un prix plus élevé.

Depuis maintenant près de vingt ans les revenus tirés de la vente du cannabis permettent de faire face aux dépenses familiales, alimentation (riz), impôts, scolarité, maladie, mariage, deuils. Ils assurent aussi le maintien des exploitations agricoles, de l'outil de travail, permettent l'achat de semences, d'intrants. Il n'y a pas de processus d'accumulation - contrairement à ce qui peut se passer dans d'autres régions d'Afrique. Le cannabis fait simplement partie, sur l'île de Djinack, d'une stratégie de survie dans une économie de marché. ■

Pascale Perez

(1) Afrique de l'Ouest : étude de la production de drogues et du trafic local, en particulier de la culture du cannabis, OGD,1995.
(2) « *Gambie : l'éradication met les paysans sur la paille* », La Dépêche Internationale des drogues, n°79, mai 1998.

POINT DE VUE

« La drogue, un faux procès fait à l'agriculture africaine »

par Ricardo Parvex*

Spécialiste des problèmes de la drogue, Ricardo Parvex reproche aux pays industrialisés de se focaliser sur ce faux fléau de l'Afrique, en oubliant que la santé du continent noir est davantage menacée par l'alcool, le tabac, les amphétamines et... les conséquences du libéralisme.

Le problème créé par la montée du phénomène de la drogue et des toxicomanies au cours de ce dernier quart de siècle n'a pas échappé à la tentation ethnocentriste dont sont victimes bien des journalistes et des médias européens. Cette tendance à transposer presque mécaniquement les problèmes du Nord industrialisé vers d'autres continents risque de donner à nos propres enjeux une fausse validité universelle.

Il est évident qu'au cours de ces trois dernières décennies, le phénomène de la drogue a pris une étendue qui n'épargne aucune région du monde. Il est clair aussi que la production et le commerce de substances illicites ont bénéficié de la globalisation du modèle économique de marché, ce qui a contribué à les généraliser sur toute la planète. Sans vouloir contester la réalité de cette généralisation, il n'est pas moins évident que la drogue conserve des spécificités dans son mode de présentation et dans sa manière d'affecter les différentes régions du monde. Supposer donc qu'elle agit en Afrique de la même façon qu'en Amérique latine ou qu'en Europe développée constitue une navrante simplification.

On entend parler, ici et là, de l'étendue croissante des cultures de cannabis dans certaines régions telles que la Casamance, le Gabon ou le Cameroun. Pourtant, ces régions n'en sont pas devenues exportatrices et leur consommation locale - qui aurait dû suivre l'augmentation supposée de la production - ne montre pas une croissance significative. En dehors de la région du Rif dont la production de cannabis place le Maroc en tête des pays exportateurs (mais il n'est que le quatrième producteur mondial), l'Afrique ne possède aucune grande zone de production illicite qui soit comparable à celles existantes sur les autres continents. Nous sommes donc très clairement face à un faux procès fait au monde rural africain. Cette situation est le produit d'une transposition abusive de nos propres problèmes et de nos propres difficultés.

Paradoxalement, cette constante préoccupation pour le rôle de l'Afrique dans la production de plantes illicites n'est pas accompagnée de la même inquiétude devant l'augmentation de la consommation sur ce continent d'autres « drogues » d'origine occidentale, légales, telles que les amphétamines, le tabac, l'alcool. Nous connaissons très peu les conséquences médico-sociales de leur usage. Les organismes internationaux chargés du contrôle des stupéfiants (Programme des Nations unies pour le contrôle international des drogues) ou du suivi de la réalité sanitaire (Organisation mondiale de la santé) constatent un trafic accru de médicaments d'origine occidentale détournés de leur usage (amphétamines, somnifères, tranquillisants, etc.), mais aussi une hausse préoccupante de la consommation d'alcool et de tabac. Ces nouvelles habitudes sont directement liées à la modernité « occidentalisante » qui accompagne l'urbanisation accrue du continent ; le processus a été accéléré par l'ouverture des frontières provoquée par la mondialisation qui a touché l'Afrique au cours de la dernière décennie. Ce qui est paradoxal, c'est que nous ne soyons pas plus alarmés par les ravages produits par ces drogues légales d'origine occidentale.

« En dehors de la région du Rif, dont la production de cannabis place le Maroc en tête des pays exportateurs (mais il n'est que le quatrième producteur mondial), l'Afrique ne possède aucune grande zone de production illicite qui soit comparable à celles existantes sur les autres continents »

Chute et fragilité des cours internationaux de denrées agricoles (cacao, café, etc.), perte de compétitivité dans le marché mondial (l'Afrique ne représente que 2 % du commerce mondial), problèmes environnementaux (déboisement, érosion, désertification, etc.), voilà les véritables fléaux du monde rural africain. N'accablons pas l'Afrique avec nos propres problèmes, pour graves et urgents qu'ils soient, si nous ne sommes pas en mesure de l'aider résolument pour que sa population et son territoire ne soient pas exclus du développement. ■

* Directeur de l'association Etudiants et développement, ancien chargé de projets drogue et développement à la Cimade (Service oecuménique d'entraide à Paris) ;
Co auteur de « *Drogues, les fruits amers de la mondialisation* », Editions Charles-Léopold Mayer, Paris, 1998, 109 pages, 35 francs.

GROUPE DE TRAVAIL : ENJEUX DE L'AIDE

LA FRUSTRATION DU MONDE RURAL

Malgré les discours officiels, l'agriculteur est traité en parent pauvre de l'économie. C'est ce sentiment du monde rural qui ressort d'une étude effectuée au Cameroun sur les enjeux de l'aide dans ce pays. Extraits de ce rapport.

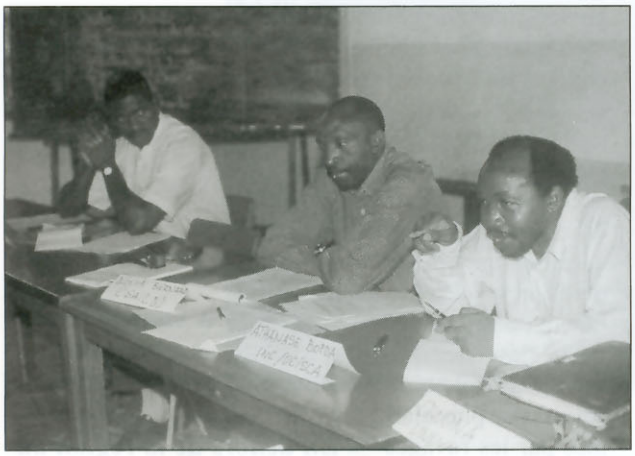

D.R.

Séminaire du Mont Fébé le 18 mai 1998.

QUELLE appréciation les Camerounais portent-ils sur l'aide au secteur agricole ? Tel était l'objet de l'étude consacrée à ce pays (1). Des entretiens avec les personnes impliquées dans l'aide au secteur agricole au Cameroun - responsables d'ONG, de l'administration, chercheurs, responsables paysans -, ressort le sentiment que l'agriculture, malgré les discours, est le parent pauvre du pays : « *Mon enfant ne fera pas d'agriculture comme moi ! Lui au moins, il a été à l'école.* »

« *Tous ces gens s'enrichissent sur notre dos sous prétexte qu'ils nous aident. Ceux qui vraiment nous aident ne sont pas nombreux, même parmi nos propres frères* »

L'agriculture n'est pas mise en avant : « *Je regarde la télévision depuis une semaine : pour une filière aussi grande que le cacao, je n'ai vu qu'une seule émission, c'est très peu. Or ce sont les médias aujourd'hui qui font bouger les choses. C'est un peu curieux que l'agriculture soit un sujet tabou sur les antennes.* »

La frustration est grande en milieu rural : « *Tous ces gens s'enrichissent sur notre dos sous prétexte qu'ils nous aident. Ceux qui vraiment nous aident ne sont pas nombreux, même parmi nos propres frères.* »

Le besoin d'une politique se fait sentir mais « *l'Etat ne fixe pas ses priorités ; c'est le bailleur de fonds qui fixe les priorités pour l'Etat. En fin de compte, l'Etat n'a pas de véritable politique* ».

Bien souvent, l'action des ONG n'arrange pas forcément les choses : « *Beaucoup d'ONG développent des approches divergentes sur un même terrain, certaines pratiquent l'assistanat pendant que d'autres sensibilisent les populations sur l'importance d'une contribution des paysans au financement des projets villageois.* »

Malgré ces constats affligeants, des Camerounais réagissent et tentent d'imaginer des voies pour revaloriser le milieu rural et rendre l'aide plus efficace. D'abord, la soif d'une plus grande rigueur et d'une meilleure information : « *Quand les gens lancent un projet, après, ils s'en vont. Qu'importe si ça marche ou pas. On ne leur fera jamais rien. Qu'on nous fasse savoir les expériences qui ont réussi et celles qui ont échoué.* » Il faut aussi renverser la tendance. « *Il est important d'éviter de sensibiliser les populations aux projets initiés dans les bureaux ; il faut plutôt sensibiliser les pouvoirs publics et les bailleurs de fonds sur la pertinence des projets proposés par les populations.* »

Cet amorce de dialogue va se poursuivre avec d'autres initiatives comme, par exemple, celle d'un observatoire permanent de l'aide au Cameroun. Tout ceci mûrit lentement. Espérons que cela démente les propos d'un paysan entendus lors de la rencontre du Mont Fébé (2) : « *Le paysan a un premier problème. Il est isolé. Il l'est tellement que chaque fois qu'on veut parler de lui, il fait comme si ce n'était pas lui. En fait, on a tellement parlé de lui sans que rien ne s'ensuive qu'il fuit devant ces débats qui veulent parler de lui.* » ■

Denis Pesche

(1) « *Les enjeux de l'aide au secteur agricole en Afrique au Sud du Sahara : quelle appréciation les Camerounais ont-ils de l'aide au secteur agricole ?* », étude coordonnée par Athanase Bopda (Ocisca) avec la collaboration de Bernard Njonga (SAILD).
Contact : Athanase Bopda, BP 14704, Yaoundé, Cameroun.
E-mail : bopda-at@lom.camnet.cm
(2) Cette rencontre a réuni le 18 mai 1998 une trentaine de Camerounais pour débattre du pré-rapport.

Questions chaudes à propos de l'aide au secteur agricole

Glanés lors des enquêtes de terrain, voici quelques points de vue qui dérangent...

- **Pourquoi serait-il plus pertinent de mobiliser prioritairement l'aide pour les groupes alors que ce sont les comportements individualistes qui prédominent ?**
- **Peut-on toujours continuer à décrier les incohérences des bénéficiaires de l'aide quand les donateurs eux-mêmes ne songent pas toujours à se concerter pour suivre, harmoniser et rendre plus efficaces leurs interventions ?**
- **Peut-on toujours se plaindre des incohérences des paysans quand leurs élites elles-mêmes montrent tant d'absence de cohérence, de cohésion et de solidarité (tant entre elles qu'avec les agriculteurs) et surtout une absence totale de véritable politique agricole ?**
- **Peut-on toujours réclamer de l'aide au nom du monde agricole alors que, par ailleurs, dans des pays où l'agriculture est la base de l'économie, on ne fait rien pour démocratiser et promouvoir l'enseignement agricole de masse et l'entreprenariat agricole de qualité ?**
- **Peut-on toujours réclamer de l'aide au nom du monde agricole alors que nulle part on ne se soucie suffisamment de voir émerger la voix des paysans eux-mêmes pour dire leurs priorités ? Pourquoi les questions d'aide restent-elles enfermées dans des problèmes d'argent ?**

TEMOIGNAGE

RÉVOLTE D'UN « PARTENAIRE LOCAL » DE PROJET DE DÉVELOPPEMENT

Rébellion, résignation, démission : membre camerounais de l'Inter-Réseaux (1), Marthe Djuikom ne mâche pas ses mots pour décrire l'exaspération de responsables locaux de projets de développement exploités et pillés par les « experts » venus du Nord.

Je n'ai que trois années d'expérience dans le domaine des projets de développement ; d'aucuns y ont consacré toute leur vie et sont en retraite, d'autres y sont depuis plus de trois années ; bref, il y a plus expérimentés que moi qui rectifieront la bêtise que je vais peut-être lâcher. (...) Plusieurs agents de développement opérant au Cameroun et dans d'autres pays d'Afrique du Centre et de l'Ouest pensent ou constatent comme moi que la plupart de nos projets de développement résultant de la coopération entre les pays du Nord (financeurs) et ceux du Sud (bénéficiaires) permettent surtout à des étudiants du Nord, à certains supposés assistants techniques ou conseillers de se faire, loyalement ou non, une carrière professionnelle et de « préparer leur retraite ».(...)

Dans leur phase de recherche sur le terrain, des étudiants du Nord (en provenance, généralement, du pays qui finance le projet) séjournent dans plusieurs pays en développement. Très souvent ils sont appuyés et, dans certains cas, encadrés par des partenaires locaux du projet. Ces derniers sont parfois ahuris lorsqu'une année ou quelques mois plus tard, certains de ces étudiants reviennent dans la même structure comme responsable d'activité ou comme « consultant/expert » dans le domaine où les cadres locaux ont joué un rôle prépondérant pour « rendre » l'étudiant expatrié « expert », sans relever à sa juste valeur la contribution de son collaborateur local. (...)

Face à ces réalités, le personnel local du projet adopte généralement trois types d'attitudes :

1- Sachant que les revendications sont presque toujours suivies de répercussions négatives, déclarées ou non, il opte pour la résignation. (...) Dans la réalité, il démissionne, exécutant normalement ses tâches, mais sans foi.(...)

Pinter - France

2- Certains revendiquent un ras-le-bol. A ce moment, les « patrons » ménagent la situation et essayent ou font semblant de donner satisfaction ou alors ça casse.(...)

3- D'autres préparent en douceur leur sortie, exploitant au mieux ce qu'il y a de positif ou d'avantageux pour leur devenir (professionnel surtout), faisant sincèrement bien ce qu'ils ont à faire afin que leurs résultats soient une référence pour des situations nouvelles où ils voudront s'intégrer. Toutes les décisions en leur défaveur n'ont sur eux que l'effet de l'eau sur un corps enduit de graisse. Ils continuent à bien, voire à très bien travailler en ouvrant grand les yeux pour observer, sidérés et impuissants, les décisions et les actes partiaux que prennent les « patrons ». Ils acquièrent le plus rapidement possible des expériences, des capacités nouvelles à travers le travail, d'éventuelles formations qu'on daigne encore leur accorder.(...) Mais on ne peut avoir le courage d'observer longtemps tout ça sans parler ou sans partir ; à un moment, on commence à mettre en évidence des choses qui ne sont pas claires, on veut comprendre ou on critique, on dit tout haut ses opinions. On gêne, on dérange, les incompatibilités d'humeur s'installent. Tant qu'on est utile pour l'avancement du projet, on vous supportera en vous écrasant de quelque manière.

En définitive, ce que nous voulons relever par ces constats, c'est que dans les négociations des projets, les signataires devraient prendre en compte non seulement les vrais bénéficiaires du projet, mais également les exécutants. ■

Marthe Djuikom
BP 81, Maroua, Cameroun.

(1) Marthe Djuikom anime avec Alain Tambekou un comité de réflexion local qui rassemble des membres de l'Inter-Réseaux de la région de Maroua. Contact : Alain Tambekou, projet Waza-Logone BP 240 Maroua, Cameroun. Tél./fax : (237) 29.19.29.

GROUPE DE TRAVAIL : APPUI AUX OPR

APRÈS DEUX ANS, PREMIER BILAN

Le groupe de travail Appui aux organisations paysannes et rurales en est à sa deuxième année de fonctionnement. Son animateur Daouda Diagne fait le point sur ses travaux.

Ouattara - Periscoop

Le groupe de travail a pour objectif de susciter un débat contradictoire et de dresser un état de la réflexion et des pratiques de l'appui aux organisations paysannes et rurales (OPR). Depuis un an, du Nord comme du Sud, vous avez été un certain nombre à vous impliquer en envoyant des documents et en participant à des rencontres. Quatre thèmes avaient été choisis (voir *Grain de Sel* n° 5, page 19), trois ont été finalement retenus en fonction de l'intérêt que vous avez manifesté à travers vos contributions : formation des responsables paysans, évaluation des programmes d'appui, questions d'ordre stratégique et politique.

La formation des responsables paysans est un thème en phase de finalisation

L'objectif de ce travail a consisté à réaliser une capitalisation sur les pratiques en matière de formation et une réflexion sur ces pratiques. Pour y arriver, compte tenu de la diversité des acteurs impliqués, il a fallu recueillir la multiplicité de points de vue sur cette question commune (1). Le document de capitalisation va paraître dans le courant du dernier trimestre dans la collection « Les dossiers de l'Inter-Réseaux ». Il abordera l'ensemble des questions débattues : pourquoi une formation des responsables ; les besoins et l'offre de formation ; le contenu des formations ; les méthodes utilisées, les résultats, et les perspectives.

Les critères d'évaluation des programmes d'appui aux OPR est un thème en cours

L'objectif visé est de permettre à travers une réflexion collective :

- de rendre compte de la diversité des approches ;
- d'expliciter les critères d'évaluation utilisés par les différents acteurs concernés ;
- d'élaborer conjointement des critères et des indicateurs pertinents.

En juillet 1998, un atelier s'est tenu au siège de l'Inter-Réseaux à Paris (ceux qui n'auraient pas reçu le compte rendu peuvent le demander). Il est le premier d'une série de quatre à cinq ateliers qui devront se tenir d'ici le milieu de l'année 1999 (il est prévu qu'un atelier puisse s'organiser au Sud).

Comment participer au groupe de travail ?

Qui peut s'impliquer ?

Tout membre, ou toute personne souhaitant échanger et confronter ses expériences et ses points de vue sur l'appui aux OPR, quels que soient son organisme (administration, OPR, recherche, bailleurs de fonds, etc.) et son pays d'origine (Nord, Sud).

Quand et comment ?

Vous pouvez le faire dès à présent et ceci, de différentes manières, selon votre choix.

Voici quelques possibilités :

- **l'envoi de contributions écrites relatant des témoignages tirés d'expériences de terrain ;**
- **l'envoi de réactions suite à la diffusion de papiers élaborés pour susciter le débat (dans *Grain de Sel* ou envoyés directement aux membres du groupe) ;**
- **l'envoi de documents ou d'extraits de documents illustrant des expériences de terrain ou des réflexions sur les pratiques ;**
- **la participation à des réunions ou ateliers sur un des thèmes (vous pouvez nous faire des propositions pour leur organisation au Sud) ;**
- **des interviews (n'hésitez pas à nous prévenir de vos passages en France).**

Dans les différents documents produits, les noms et les références des membres qui se sont impliqués seront cités.

D.D.

Les OPR et les questions d'ordre stratégique et politique est un thème en préparation

Ce thème a été retenu conformément aux nouvelles orientations de l'Inter-Réseaux qui a choisi de favoriser une réflexion sur des thèmes plus stratégiques. Ce qui permet de donner aux travaux de l'Inter-Réseaux un ton qui reflète au mieux vos préoccupations, compte tenu des nouveaux défis et des interrogations communes à l'ensemble des acteurs concernés par l'appui aux OPR.

Ces défis et interrogations peuvent concerner l'implication des OPR dans l'élaboration des politiques agricoles

Les résultats de travaux conduits dans d'autres lieux seront intégrés (voir *Grain de Sel* n° 9, page13). Ces défis et interrogations peuvent concerner l'implication des OPR dans l'élaboration des politiques agricoles, les questions foncières, environnementales, la mise en place des chambres d'agriculture, des collectivités locales, etc.

La pertinence du choix de ce thème s'est vérifiée lors de la participation de l'Inter-Réseaux, du 8 au 12 juillet 1998 à Mbour (Sénégal), à un atelier regroupant des responsables d'OPR représentatives à l'échelle nationale ou régionale de sept pays africains et des représentants d'organismes d'appui du Nord comme du Sud. ■

Daouda Diagne
animateur du groupe de travail
Appui aux organisations
paysannes et rurales

(1) Par l'organisation d'une rencontre à Paris, qui a vu la participation d'une cinquantaine de personnes du Nord comme du Sud, en septembre 1997, l'exploitation des contributions envoyées et l'interview d'une vingtaine de responsables paysans africains.

Pour une « pensée paysanne indépendante »

Réunis pendant cinq jours à Mbour (Sénégal) du 8 au 12 juillet 1998 pour un *« atelier de partage et d'impulsion de la réflexion sur les organisations paysannes »*, plusieurs organisations de producteurs agricoles provenant de sept pays de l'Afrique de l'Ouest et du Centre ont élaboré un *« texte d'orientation paysan »* pour favoriser notamment l'élaboration d' *« une pensée paysanne indépendante »* et *« construire des solidarités »* entre organisations (1).

Ces organisations partent du constat que l'agriculture et les sociétés rurales sont actuellement dans *« un environnement en pleine mutation marqué de changements rapides »* avec *« le désengagement de l'Etat, la privatisation, la libéralisation et la décentralisation »* au niveau national, *« la consolidation des grands ensembles (CILSS, Cedeac, Uemoa, Cedao, etc.) »* au niveau sous-régional, *« une globalisation des conceptions à travers de grandes institutions (OMC, Institutions de Bretton Woods, PNUD, FAO, etc.) »* au niveau international, le tout sur fond d' *« accroissement de la pauvreté »* au niveau local.

C'est pour répondre aux *« défis »* posés *« aux acteurs du développement rural que sont les OP, les organismes d'appui (OA), les Etats, la coopération au développement et les collectivités décentralisées »* que ces organisations de producteurs cherchent *« à construire leurs voies en innovant ou en s'adaptant pour survivre »*.

Voici des extraits des *« quatre grands axes »* qu'elles ont retenus :

1/ *« Le renforcement des capacités de réaction, de proposition et de négociation des OP basées sur une pensée paysanne indépendante et prospective. »*

Cela implique notamment de :

- ***« mieux comprendre le déplacement des niveaux de décision qui s'écartent de plus en plus de nous et leurs implications sur nos organisations et leurs membres ; »***
- ***« développer de nouvelles méthodes d'action (lobbying). »***

2/ *« Construire des solidarités internes et inter-OP à partir d'actions adaptées. »*

Pour cela, il faut, en particulier :

- ***« tisser des espaces de solidarité pour assurer des conditions de vie décentes au terroir ; »***
- **prendre en compte *« l'évolution politique avec les transferts de pouvoirs ou de compétences »*.**

3/ *« Consolider la force interne des OP. »*

Parmi les six *« axes de travail »* retenus, citons-en quatre :

- ***« améliorer et consolider le fonctionnement interne des OP en favorisant leur large participation aux prises de décisions et en renforçant le fonctionnement d'une démocratie interne au sein des OP ; »***
- ***« renforcer les capacités d'intervention et d'adaptation des OP »* en travaillant en particulier *« pour un renforcement permanent des capacités organisationnelles des OP »* ;**
- ***« se doter de visions et stratégies communes mobilisatrices (...) :***
  - bâtir notre propre vision de l'avenir et du développement ;
  - initier des programmes porteurs qui balisent le long terme, s'attaquent aux véritables préoccupations de la base et en adéquation avec nos potentialités et nos valeurs ; »
- ***« renforcer l'information et la communication (...). »***

« Dans ce domaine, il conviendra de rendre possible la production d'une information paysanne et d'assurer la fluidité de sa circulation. Pour ce faire, il convient enfin de disposer de ses propres instruments (presse et radios, etc.) et/ou avoir accès à d'autres médias. »

4/ *« Faire évoluer les appuis (...). »*

- **La transformation des appuis pour les rendre moins standardisés (...).**
- **Changer les fonctions de contrôle de qualité des services fournis par les OA en modifiant les circuits de l'aide.**
- **Lutter contre le phénomène grandissant d'instrumentalisation des OP par certaines OA. Développer des espaces de dialogue entre OA et OP... "**

D. D.

(1) L'Atelier de partage et d'impulsion de la réflexion sur les organisations paysannes a été organisé par la Fédération des ONG du Sénégal (FONGS) et la Fédération des Unions de groupements Naams (FUGN), avec l'appui de la GTZ (coopération allemande) et de SOS Faim (Belgique). Le Texte d'orientation paysan (5 pages) peut être obtenu sur demande à l'Inter-Réseaux. Il est accompagné d'un petit compte rendu rappelant le contexte dans lequel il a été conçu.

LE CONSEIL EN GESTION

UN OUTIL ET UNE ARME

Qu'il soit au service des exploitations agricoles ou des organisations de producteurs, le conseil en gestion s'impose peu à peu. Il répond à un besoin de professionnalisation, comme le montrent les débats d'un séminaire tenu à Bobo Dioulasso (Burkina Faso).

Le conseil en gestion aux exploitations agricoles et aux organisations de producteurs : c'est sur ce thème que se sont réunies en juin dernier à Bobo Dioulasso (Burkina Faso) soixante-deux personnes - responsables paysans, techniciens agricoles, représentants d'ONG - de six pays d'Afrique de l'Ouest (Burkina Faso, Mali, Sénégal, Guinée, Côte d'Ivoire, Bénin) et de la France. Vingt-quatre expériences de terrain ont été présentées au cours de cette rencontre qui a duré quatre jours.

« Le conseil de gestion est un miroir qui nous révèle tels que nous sommes » disent les paysans

Un tiers des expériences présentées et discutées correspondent à des actions de conseil en gestion auprès d'exploitations agricoles. Leurs objectifs peuvent être différents : connaître le coût de production pour mieux négocier un prix de vente, maîtriser ses coûts pour défendre un projet et obtenir un crédit, rechercher une promotion individuelle à travers la technique (surtout chez les jeunes), espoir que cela débouchera sur des possibilités d'équipement. « *Le conseil de gestion est un miroir qui nous révèle tels que nous sommes* », « *on apprend chaque jour avec le carnet* », ont dit les paysans.

Le niveau d'alphabétisation limite-t-il la portée des actions de conseil en gestion ? Un groupe de travail lors de l'atelier a conclu que « *travailler avec les producteurs alphabétisés facilite les choses (...) mais, davantage que l'alphabétisation, c'est la motivation qui est importante. D'ailleurs on a souvent remarqué que le conseil en gestion pouvait être une porte d'entrée à l'alphabétisation* ».

Le calcul de résultats est une étape essentielle qui s'effectue en général avec un appui extérieur. Sa maîtrise par l'agriculteur est un enjeu majeur. Les échanges entre producteurs autour des résultats sont un moment fort qui induit souvent des discussions techniques sur la manière de conduire l'exploitation.

Les deux tiers des expériences présentées au cours de ce séminaire concernent l'appui en gestion à des organisations de producteurs (OP). Elles ont été réalisées avec une aide extérieure destinée à accompagner des groupements dans le suivi comptable d'une production (approche filière). D'autres ont été conduites par des OP elles-mêmes pour le suivi d'une activité (sécuriser le fonctionnement d'une filière, suivi d'une campagne agricole) ou pour un renforcement institutionnel global (transparence dans le fonctionnement, notamment).

Qu'il s'agisse d'exploitations agricoles ou d'organisations de producteurs, l'absence d'indemnités pour les responsables paysans impliqués dans des dispositifs d'appui à la gestion est source de découragement et parfois de dysfonctionnement. Pour des organisations de taille importante, le thème de l'embauche de cadres est un point sensible. Un coopérant français et une sociologue ivoirienne affirment que « *la réticence paysanne à employer des cadres supérieurs repose sur une méfiance fondée sur l'expérience passée, sur un souci d'économies, sur une surestimation des capacités de dirigeants paysans (temps disponible et qualification) à gérer la permanence de l'organisation, sur une sous-estimation de la complexité de l'organisation, des problèmes et de l'environnement. Elle a son pendant chez les cadres qui n'acceptent sans doute pas facilement l'idée d'être au service du paysan* ».

Une bonne maîtrise de la gestion est une source précieuse d'informations pour élaborer ses positions syndicales ou commerciales

Parler de financement du conseil en gestion implique de se poser la question de la nature des coûts. Certains ne prennent en considération que les coûts directs de l'appui en gestion – le fonctionnement du conseiller – alors que d'autres intègrent dans les coûts l'appui méthodologique et la recherche-développement nécessaires à la production des outils utilisés. Le coût global de toute démarche de conseil de gestion apparaît bien supérieur aux capacités financières des paysans. Il n'est donc pas aberrant que le conseil de gestion, au moins dans sa phase de lancement, soit financé par un apport extérieur aux producteurs. Différentes institutions œuvrant dans le développement rural (sociétés de développement, banques) peuvent y trouver leur intérêt et ainsi apporter une contribution spécifique.

Le conseil en gestion est souvent l'affaire de quelques-uns, d'une petite élite. La restitution des résultats, la constitution de bases de données technico-économiques peuvent accroître son impact au-delà du petit cercle des bénéficiaires directs. Pour une OP, une bonne maîtrise de la gestion est une source précieuse d'informations pour élaborer ses positions syndicales ou commerciales. ■

Denis Pesche

L'Inter-Réseaux a PUBLIÉ...

Campagne en mouvement
Un siècle d'organisations paysannes en France
Médard Lebot, Denis Pesche
Des témoignages de plus de vingt personnes qui se sont impliquées dans le fonctionnement des organisations agricoles françaises.
Edition Charles-Léopold Mayer et Inter-Réseaux, Paris, 1998, 121 pages, 35 francs.
Diffusion : librairie FPH, 38, rue Saint-Sabin 75001 Paris.
Tél. et fax : 01.48.06.46.86.

Rapport d'activité de l'Inter-Réseaux (1996-98),
31 pages.
Un rapide résumé de deux ans d'activités. Envoi sur demande.

Autres publications

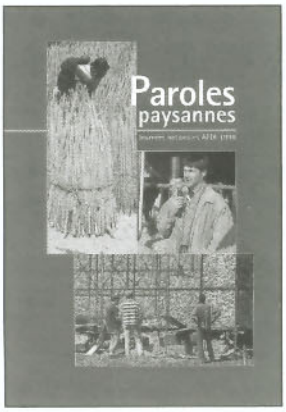

Paroles paysannes
Agriculteurs français et développement international (Afdi)
Une quarantaine de pages consacrées à ces « paroles paysannes » du Nord et du Sud échangées lors des journées d'études organisées par Afdi en avril 1998.
Diffusion : Afdi, 11, rue de la Baume, 75008 Paris.
Tél. : 01.45.62.25.54.
Fax : 01.42.89.58.16.
E-mail : afdi.national@globenet.org

Techniques financières et développement
L'association Epargne sans frontière publie, dans le n° 50 de sa revue *Techniques financières et développement*, un dossier solidement charpenté sur les transferts économiques et financiers dus à l'immigration avec des éclairages sur tous les coins de la planète : l'aller-retour des migrants japonais en Amérique latine, les programmes immigrants-investisseurs au Canada, les « migradollars » et le développement local, les pratiques financières des migrants maliens et sénégalais en France, le codéveloppement, etc.
Le numéro 51 de la revue fournit un coup d'œil complémentaire avec un dossier sur l'économie sociale (coopératives, mutuelles) et le financement de proximité (microcrédit, notamment) aussi bien dans les pays du Nord que dans ceux du Sud.
N° 50, mars-avril 1998, n° 51, juin-juillet 1998, 100 francs.
Epargne sans frontière, 32, rue Le Peletier, 75009 Paris.
Tél. : (33) 01.48.00.96.82 ; Fax : (33) 01.48.00.96.59.

L'Inter-Réseaux a ORGANISÉ...

Une réunion du comité de pilotage du groupe de travail Enjeux de l'aide au secteur agricole, le 11 septembre à Paris, au siège de l'Inter-Réseaux.

Une réunion du comité de pilotage du groupe de travail Communication et information pour le développement rural, le 30 septembre à Paris, au siège de l'Inter-Réseaux, pour un premier bilan. Après sept mois de fonctionnement, un guide pratique sur internet a été réalisé, le site de l'Inter-Réseaux a été mis sur pied. Il s'agit maintenant de renforcer l'utilité de l'outil internet dans nos échanges.

Une rencontre sous-régionale du groupe de travail Enjeux de l'aide au secteur agricole avec des membres du réseau Grad (Groupe de réalisations audiovisuelles pour le développement)/Club du Sahel, du 6 au 10 octobre à Fada Ngourma (Burkina Faso). Objectif : constituer un réseau africain indépendant sur la question. Animation : David Naudet du Dial (Développement des investigations sur l'ajustement à long terme) et Benoît Lecomte (Grad).

Une rencontre du groupe de travail Stratégies d'informations avec les réseaux et institutions proches de l'Inter-Réseaux (Inades, Ired, Cesao, SAILD...)(1). Objectif : confronter nos analyses sur les thèmes et les stratégies de réseau et d'échange d'informations et examiner la pertinence d'alliances et d'actions conjointes. Du 13 au 15 octobre à Niamey (Niger).

(1) Inades : Institut africain pour le développement économique et social ; Ired : Innovations et réseaux pour le développement ; Cesao : Centre d'études économiques et sociales de l'Afrique occidentale ; SAILD : Service d'appui aux initiatives locales de développement.

Développement participatif

Un atelier de réflexion sur le développement participatif de proximité a été organisé les 26 et 27 juin 1998 à Guidiguis par un groupe de membres de l'Inter-Réseaux coordonnée par M. Gongue, un des responsables d'une ONG camerounaise, le Gasco (Groupe d'actions sociales et communautaires). Il a rassemblé des maires de communes rurales, des leaders paysans, des encadreurs techniques et des représentants d'ONG locales. Cette rencontre est l'aboutissement d'une démarche initiée en 1997 et qui avait donné lieu à la création du Réseau septentrion Sahel.

Contact : M. Gongue, Gasco, BP 30 Figuil, Cameroun. Tél. : (237) 27.56. 00. Fax : (237) 27.56.59.

Réseau ouest-africain d'ONG

La régionalisation n'est pas qu'une affaire d'Etat. Face au constat de *« la faible implication des ONG dans les instances de définition et de décision des politiques nationales, régionales et internationales »*, une douzaine d'ONG de quatre pays (Bénin, Togo, Burkina Faso et Niger) ont décidé de se structurer en réseau pour *« représenter les organisations et développer une politique de lobbying auprès des instances nationales et internationales, contribuer à la réflexion sur les grands enjeux du développement »*. Ce *« Réseau ouest-africain des ONG pour un développement durable »* va tenir son assemblée constitutive d'ici la fin de l'année.

Contact : Patrice Lovesse, BP 256 Bohicon, Bénin.

Trucs et astuces

■ Il serait intéressant d'avoir une page de propositions d'achats et de ventes entre abonnés pour la commercialisation de nos produits. Ainsi qu'une page de trucs et d'astuces pour le monde rural.

Christine Soro-Giordani
BP 71 Ferkessedougou, Côte d'Ivoire.

Merci Gentil

■ Il faut remercier Dominique Gentil pour sa critique de la coopération française (*Grain de Sel* n°10), coopération qui est décevante, surtout par ce que j'en connais ici au Togo. Depuis le changement, on entend rien ici. (...) Félicitations aussi pour « Les marigots de l'aide ». Ne serait-il pas possible de reprendre titre par titre pour expliciter plus clairement cette affaire ? (...)
Il faudrait aussi un groupe de travail sur la fertilité tropicale. Elle a été un mythe, on la croyait illimitée. On l'a traitée comme celle des terres tempérées et la fertilité et le mythe sont partis en fumée.

André Mathis
Directeur de la Structure biologique pour une agriculture moderne, 118, rue de Fazao, cité de l'Union, BP 20 336, Lomé, Togo.
Tél. : (228) 26.90.74.

A point nommé

■ Nous avons lu avec beaucoup d'intérêt le dossier sur le tourisme et le développement local (*Grain de Sel* n°10). Nous sommes une ONG de développement pour la protection de l'environnement humain, basée à Bafoussam (Cameroun), et nous travaillons en collaboration avec l'ONG Cifor qui nous prête tous les numéros de *Grain de Sel* qu'elle reçoit. Nous avons été très fiers de l'appel que vous avez lancé à l'intention des visiteurs des pays riches.
Ce numéro est venu à point nommé car nous voulons démarrer au Cameroun, à partir de novembre prochain, un réseau d'accueil des jeunes touristes (accueil dans les familles camerounaises) avec participation aux activités de la vie familiale, pour un tourisme plus solidaire et plus durable, un tourisme pouvant améliorer la qualité de vie de nos populations. Pour ce faire, nous avons contacté vingt-trois familles, dont neuf polygames, prêtes à accueillir pour une période allant de un à trois mois les jeunes européens de quinze à trente ans.

Guy Kiotio
Centre de promotion sociale Donum Dei, BP 923 Bafoussam, Cameroun.

Coton contre riz

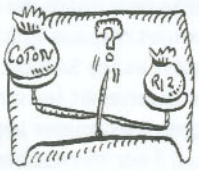

■ Au Bénin, l'Etat s'occupe de l'organisation et de la commercialisation du coton. Donc, tout ce qui est crédit, intrant, commercialisation, formation de producteurs, est assuré par la société et l'Etat alors que les paysans qui s'occupent de la culture du maïs n'ont pas toutes ces chances. Voilà pourquoi, au Bénin, tous les paysans sont affiliés à cette culture qui est le coton.
Chaque année, cette contrainte de choix crée la famine au niveau des familles de paysans qui ne font pas du tout les autres cultures. Actuellement, l'Etat est en train de mettre en place le système de couplage entre cultures vivrières et industrielles. Mais, moi je dis que le problème, c'est d'encourager l'organisation d'autres cultures autant que celle du coton.

Issifou Tchan
BP 185 Parakou, Bénin.

Finis les complexes

■ Je suis installé à Boulourkou (Tchad) depuis le 10 décembre 1995 en tant qu'animateur-vulgarisateur du projet de développement agricole des Ouadis du Kanem. A mon arrivée, j'ai trouvé une population vierge qui n'avait pas connu de projets ni d'organisations. (...) De 1995 à 1998, quatre groupements d'intérêt économique ont été formés dans le village. Parmi eux, deux groupements féminins, un groupement d'élevage de chèvres et un groupement de commerce des produits agricoles.
Ce qui est marquant, c'est que tout le monde a compris la nécessité de s'organiser pour bien mener les activités. C'est pourquoi, au cours d'une assemblée générale tenue le 5 août 1998, les quatre groupements se sont entendus pour former un « comité villageois de développement » dont le bureau comprend deux membres de chaque groupement. Les femmes ont largement pris part à l'assemblée générale et ont convenablement discuté avec leur mari sur l'avenir du village.
Voilà un des complexes surmontés quand on sait que dans une zone musulmane et rurale, les femmes avaient toujours du mal à s'associer aux hommes.

Moctar Djadda Kampar
OP/ PDAOK / FIDA
BP 26 Mao, Sec. ONDR Moussoro, Tchad.

Paysan en ville

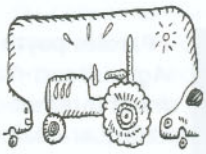

■ Les grandes agglomérations africaines sont des lieux où se côtoient modernisation et tradition. Cette promiscuité s'accompagne de différentes habitudes alimentaires et donc de besoins différents à satisfaire. Au lendemain de la dévaluation, une frange de la population habituée aux aliments importés a réadapté sa consommation.
Face à cette nouvelle donne, les nouveaux producteurs sont arrivés. Des petites unités de production agricole ont vu le jour pour répondre à l'élargissement des effectifs des consommateurs. Une partie des citoyens a modifié les structures de leurs habitations pour produire des poulets de chair, des œufs, soit encore des légumes frais ou des fruits. Ces acteurs de type nouveau sont passés de la production autoconsommable à la production de rente, leur marché débordant le quartier.
S'il est vrai que la dévaluation a été l'un des facteurs de cette mutation, il faut néanmoins reconnaître que la démographie galopante de nos villes n'est pas étrangère à cette situation. Le secteur des petits boulots réservés aux jeunes ruraux est saturé, nombreux alors retournent à la terre mais en milieu urbain et dans ces petites unités agricoles. (...) Ces micro-fermes sont devenues aussi un lieu d'apprentissage des jeunes ruraux aux métiers agricoles.(...) Et demain,

peut-être, ces jeunes apprentis munis d'un bagage essentiel à la recherche des espaces de production retourneront dans leurs terroirs.

Daniel Diyombo
Conseiller agricole
BP 3130 Dakar, Sénégal.
Fax : (221) 20.17.24.

Avec les femmes

■ Je suis responsable d'une zone d'appui technique d'élevage (Zate) dans le département de Diguet (Burkina Faso), juste en face du Mali. Ici, comme dans presque toute l'Afrique occidentale, les éleveurs sont des Peuls, plutôt pasteurs, difficiles de pénétration, analphabètes à près de 100 %. Dans tout le département, un seul enfant peul est actuellement dans le secondaire, c'est dire leur retard.

Chez les Peuls, la division du travail est la suivante : les femmes traient et vendent le lait. Les hommes gardent les bovins et les abreuvent. Les hommes sont responsables du troupeau et les femmes du lait, de ses sous-produits (beurres). Elles n'ont pas de compte à rendre sur la vente du lait. Après la traite, la femme répartit son produit en deux parties : une pour la consommation familiale, l'autre pour la vente (caillé frais). C'est la deuxième partie qui pose le grand problème car l'offre dépasse de loin la demande. Il n'y a que les agriculteurs (Dogons) pour aimer le lait. Comme leurs revenus sont très faibles, le troc est pratiqué : lait et beurre contre le mil (deux louches de lait contre une de mil). Une vraie perte pour les pauvres femmes peules qui transportent des calebasses (10 à 15 litres) sur des kilomètres, dans la boue, les épines, sous les vents et la pluie.

Qui veut aider l'élevage au Soum doit s'orienter vers ces femmes pour leur faciliter l'écoulement de ces produits à un prix plus rémunérateur.(...) Il faut organiser et former la femme peule pour sortir l'élevage sahélien de ses difficultés.

Un empereur bambara disait : « *Si tu veux la bagarre avec des Peuls, il faut piller leurs laitières et alors leurs femmes les empêcheront de dormir.* » Pour avancer en vulgarisation, pourquoi ne pas partir des femmes ?

Dicko A. Karlos
PDE/ Soum Djibo, Burkina Faso.

Illustrations Eric Pays

Intrants polluants

■ La gestion d'intrants fait problème en Afrique en général et en particulier au Bénin. Les paysans ne maîtrisent pas bien l'estimation de leur superficie à emblaver de même que l'expression des besoins en intrants, ce qui fausse d'abord les données, d'où les surplus d'intrants, vente illicite, vols, etc. Conséquence : intrants périmés, impayés, pollution, toxicité pour la population, difficulté de gestion de ces produits périmés et des emballages vides.

Voilà pourquoi ce thème mérite une réflexion profonde pour trouver solution, surtout chez les pays producteurs de coton qui consomment des milliards de produits agropharmaceutique, tandis que, après utilisation, leurs emballages servent à boire de l'eau au champ. Ceci permettra aux paysans de bien maîtriser tous ces facteurs et améliorer leur rendement et en même temps protéger l'homme et son environnement. C'est un thème à aborder dans le cadre de l'Inter-Réseaux.

Issifou Tchan
Sonapra, BP 185, Parakou, Bénin.

ÉCRIVEZ-NOUS

Vos idées, vos témoignages, vos critiques, vos projets, vos propositions font vivre le réseau. Nous les faisons circuler en les publiant ou en y répondant. Précisez dans vos lettres l'activité que vous exercez.

Grain de Sel - Inter-Réseaux,
32, rue Le Peletier - 75009 Paris, France.

« Grain de Sel » s'excuse

Des erreurs introduites lors du traitement informatique des textes sont à l'origine de facheuses inversions de signatures dans le courrier des lecteurs de *Grain de Sel*, numéro 10 : page 35, la lettre titrée « Pas d'aumônes », consacrée aux associations villageoises, est de Djamba Mangané (Mali) et non de Chrisostome Ki (Burkina Faso).

A l'inverse, Chrisostome Ki est l'auteur de la lettre (page 36) titrée « Les associations souffrent », consacrée aux sources de financement local, excepté le premier paragraphe qui est bien dû, comme indiqué, à Valentin Honorat Randrianasolo (Madagascar).

MESSAGES

Joël Bard - France

• Je recherche des correspondants (hommes et femmes) dans le monde entier ayant pour activité l'agriculture ou l'élevage intensif pour échanges d'idées.
Mahamat Moctar Djadda, *BP 26 Mao, secteur ONDR, Moussoro, Boulounkou, Tchad.*

• Je recherche des correspondants pour des échanges et des visites de terrain. Sujets : renforcement des organisations paysannes, micro-crédit, santé, environnement, décentralisation et développement local.
Assogba Ezin Gbégninou, *01 BP 3464 Cotonou.*

• J'aimerais correspondre avec des exploitants agricoles des pays du Nord pour des échanges d'idées.
Nansirou Badarou, *technicien de génie rural, BP 2137 Porto Novo (Bénin).*

• Je recherche des correspondants pour des échanges d'expérience. Je fais les cultures suivantes : riz, maïs, manioc, arachide, bananier, palmier à huile et caféiers.
Boconge Epanpuka, *communauté baptiste du fleuve Congo, région du Haut-fleuve, BP 1875, Kisangani. République du Congo. Fax : (871) 683.132.898.*

Message sur Messages
Pas d'erreur, chers lecteurs : la rubrique Messages veut faciliter l'échange de « tuyaux », d'idées, entre membres de l'Inter-Réseaux. Elle ne sert pas à présenter une demande d'aide financière pour réaliser un projet, aussi intéressant soit-il. Pour le n° 12, votre petite annonce doit nous parvenir avant le 15 janvier 1999.

RENCONTRES ET SÉMINAIRES

L'eau, enjeu écologique et politique
Paris (France), 7 novembre

« *L'eau, enjeu écologique, enjeu politique* », c'est sur ce thème que se tiendra le 7 novembre à Paris une réunion organisée par le CNRS (Centre national de la recherche scientifique), l'Orstom et la Cité des sciences et de l'industrie dans le cadre du cycle de conférences « Demain 2002 ». Elle se déroulera, à la Cité des sciences et de l'industrie.

Cité des sciences et de l'industrie, 30 avenue Corentin-Cariou, 75019 Paris. Contact : Bernard Nogent. Tél. : (33) 01.40.03.75.74.

Développement local et gestion des ressources naturelles
Douala (Cameroun), 10-13 novembre

L'Institut panafricain pour le développement en Afrique centrale francophone organise un colloque international sur le développement local et la gestion des ressources naturelles à Douala (Cameroun). Outre l'échange de connaissances et d'expériences, ce colloque a également pour objectif de « *réfléchir à la mise en place d'une unité de formation dans ce domaine* » à l'institut.

Institut panafricain pour le développement, région Afrique centrale, BP 4078, Douala, Cameroun. Tél. : (237) 40.37.70. ou 40.64.23. Fax : (237) 40.30.68 ou 42.43.35. E-mail : ipdac@camnet.cm

La recherche agronomique en Afrique de l'Ouest
Cotonou (Bénin), 22-26 février 1999

« *Paysans et chercheurs dans un environnement en mutation : la recherche agronomique en Afrique de l'Ouest* », c'est le thème d'un « *atelier régional* » qui se tiendra à Cotonou (Benin) du 22 au 26 février 1999. Il est organisé notamment par l'Institut national de recherches agricoles du Bénin et l'université de Hohenheim (Allemagne) pour faire le point des recherches sur les « *problèmes et les contraintes du développement des systèmes traditionnels d'exploitation de la terre au Niger et au Bénin* ».

Contact : Sabine Krieg, coordinatrice de l'atelier régional du Centre d'agriculture tropicale de l'université de Hohenheim, D-70593 Stuttgart, Allemagne. Tél. : 49(0) 711. 459.3326 ; fax : 49(0) 711.459.3315. E-mail : course79@uni.hohenheim.de

BULLETIN D'ABONNEMENT
à *Grain de Sel*
pour les membres d'Europe et d'Amérique du Nord
Un an 4 numéros : 80 FF + un dossier Inter-Réseaux

Nom, prénom
Organisme
Adresse
Ville Pays

Bulletin à retourner avec votre règlement à ADEPRINA/Inter-Réseaux, route 66, BP 95 - 92244 Malakoff cedex.
Par chèque bancaire à l'ordre de ADEPRINA, *ou par virement :*
Code banque domiciliation 18206 • **Code guichet** *00141*
N° de compte 14190040001 • **Clé Rib** 19 • CRCA PARIS GOBELINS

L'Afrique subsaharienne

Une géographie du changement
Alain Dubresson, Jean-Pierre Raison

Ecrit par deux géographes, ce livre mêle habilement données factuelles et analyse et esquisse le portrait précis et sans complaisance d'une Afrique en mouvement secouée par de multiples crises. « *La crise de l'Etat pèse de plus en plus sur les campagnes* », écrivent en particulier Alain Dubresson et Jean-Pierre Raison qui se demandent si « *passer la main* » à une profession agricole « *ne risque pas de conduire à déléguer l'encadrement des campagnes* » à une « *minorité de notables* » que sont les « *nouveaux entrepreneurs agricoles* » composés de commerçants, de marabouts, de fonctionnaires. Pour les deux auteurs, c'est bien la « *carence des encadrements et d'abord des encadrements étatiques* » qui place l'Afrique dans des conditions « *particulièrement difficiles* » alors qu'elle est engagée dans la « *tourmente de la mondialisation* ».

Armand Colin, Paris, 1998, 248 pages.

Problématique foncière et gestion des conflits en Afrique noire

Tome 1, Stratégies d'avant l'ère démocratique
Chéibane Coulibaly

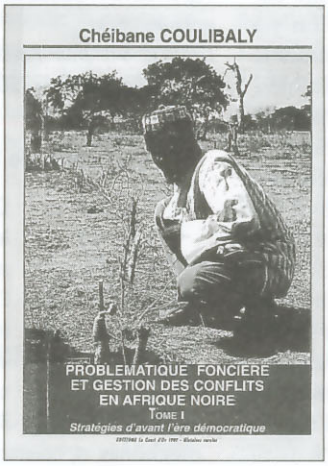

Ecrit par un des meilleurs spécialistes africains de la question (par ailleurs membre de l'Inter-Réseaux), ce livre propose une voie originale pour aborder les problèmes fonciers : éviter comme la peste toute réforme agraire à base de redistribution des droits de propriété. Car le problème foncier ainsi « isolé » autour de ce seul aspect focalise « *les passions le plus violentes* » remarque avec justesse Chéibane Coulibaly en faisant allusion aux échecs en Amérique latine et en se référant aux blocages qu'il a constatés au Mali et aux Comores, deux pays examinés à la loupe dans ce premier tome. Pour « *désamorcer les conflits* » il ne faut pas chercher à trancher le problème de la légitimité des droits de propriété mais inviter les protagonistes « *à mettre le doigt sur l'essentiel, à savoir que la sécurisation des droits d'usage aboutit le plus souvent à la sécurisation des droits de propriété* ».

Editions Le Cauri d'Or, BP 3041, Bamako (Mali), 210 pages.
Vendu à l'Inter-Réseaux, 32, rue le Peletier, 75 009 Paris, France. 75 francs.

Moins d'eau dans les fleuves ouest-africains

Philippe Ortolli

Les débits moyens des cours d'eau de l'Afrique tropicale humide ont diminué de 30 à 50 % en 25 ans, révèle l'Institut français de recherche scientifique pour le développement en coopération (Orstom) dans le numéro d'octobre de *Fiche d'actualité scientifique* qui rend compte des derniers résultats du programme de recherche sur ce sujet (1).

La baisse continue des précipitations de 20 à 25 % en moyenne mise en lumière en 1996 par les mêmes chercheurs (voir *Grain de Sel* n°5) *« a des conséquences importantes sur les ressources en eau en Afrique de l'Ouest et centrale »*, explique l'Orstom. *« L'analyse des données recueillies sur une centaine de bassins fluviaux situés dans les seize pays de la zones d'étude a montré que, depuis 25 ans, les débits moyens annuels de ces cours d'eau ont généralement diminué de 30 % et souvent de plus de 50 %. De tels chiffres soulignent combien les effets du déficit pluviométrique sont importants au niveau des cours d'eau, du fait du rôle amplificateur joué par la végétation et par certains phénomènes tels que l'évaporation, le ruissellement ou la recharge des nappes phréatiques. »*

Fiche d'actualité scientifique, Orstom, novembre 1998.

(1) programme Iccare (Identification et conséquences d'une variabilité du climat en Afrique de l'Ouest non sahélienne) mené par l'Orstom dans seize pays ouest-africains (du Sénégal à la Centrafrique, du Mali au Cameroun), dans le cadre du programme hydrologique international conduit sous l'égide de l'Unesco.

Inégalités « criantes » et dangereuses

« La consommation met en péril les ressources de l'environnement et exacerbe les inégalités », juge le PNUD (Programme des Nations unies pour le développement) dans son Rapport mondial sur le développement humain1998 (1). *« S'il n'y est pas remédié - c'est-à-dire s'il n'y a pas de redistribution entre les consommateurs à haut et bas revenus, si l'on n'abandonne pas les produits et procédés de production polluants pour des solutions plus propres, si l'on ne favorise pas les marchandises donnant une place aux producteurs pauvres et si la consommation ostentatoire ne laisse pas place à la satisfaction des besoins essentiels - les problèmes posés aujourd'hui par la relation entre consommation et développement humain s'aggraveront. »*

Le rapport rappelle que *« les inégalités dans la consommation sont criantes. A l'échelle mondiale, les 20 % d'êtres humains vivant dans les pays les plus riches se partagent 86 % de la consommation privée totale, contre une part infime - 1,3 % - pour les 20 % vivant dans les pays les plus pauvres »* qui sont *« les laissés-pour-compte de l'explosion de la consommation »*. Le rapport constate que *« aujourd'hui, la consommation d'un ménage africain moyen est en recul de 20 % par rapport à il y a 25 ans. »*

(1) Editions Economica, 49, rue Héricart, 75015 Paris. 254 pages, 65 francs (prix réservé aux pays en développement) et 150 francs.

Un PIC contre des pesticides

Plus de 90 pays ont signé à Rotterdam (Hollande) une convention contre les pesticides dangereux sous l'égide de la FAO (Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture) et du PNUE (Programme des Nations unies pour l'environnement). La Convention PIC - contraction de *Prior informed consent* (consentement en connaissance de cause) - stipule que les produits chimiques et les pesticides dangereux qui ont été interdits ou strictement réglementés dans au moins deux pays ne devront plus être exportés sans l'accord du pays importateur. La convention, signée le 11 septembre 1998, entrera en vigueur après ratification par au moins 50 Etats.

Par ailleurs, une négociation sur les POP - les polluants organiques persistants - qui a commencé en juillet dernier à Montréal doit se poursuivre au début de 1999. Elle concerne douze des produits les plus dangereux, pesticides et produits chimiques - « les douze salopards », selon l'expression en cours, et vise leur interdiction totale.

Les femmes nourrissent le monde

Philippe Ortolli

« Les femmes nourrissent le monde », tel était le thème de la dix-huitième Journée mondiale de l'alimentation organisée le 16 octobre 1998 par la FAO (Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture).

Le directeur général de la FAO, Jacques Diouf, a rendu hommage à cette occasion *« au rôle important des femmes dans l'agriculture »* et à *« leur contribution considérable à la sécurité alimentaire au niveau des ménages comme au niveau des nations »*.

Jacques Diouf a affirmé notamment : *« La production vivrière de base, les cultures de rapport et l'élevage reposent essentiellement sur le travail des femmes. La plupart du temps, leur travail éreintant n'est pas payé, ou reste honteusement sous-payé, et les fabricants d'outils agricoles, les chercheurs et les agents de vulgarisation ne se préoccupent guère d'alléger leur fardeau. Les femmes rurales jouent un rôle clé dans la sécurité alimentaire des ménages, notamment en temps de crise. Leurs stratégies pour faire face aux sécheresses et aux famines, à savoir la plantation de cultures vivrières secondaires sur de petites parcelles autour de leur maison et l'élevage de petits animaux, témoignent de la capacité de résistance et de l'ingéniosité des femmes face aux crises. (...) Partout dans le monde, ce sont elles qui préparent les repas pour leur famille. De ce fait, elles sont souvent les premières à souffrir de la dégradation de l'environnement, car elles doivent s'éloigner de plus en plus de leur foyer pour rassembler le bois de feu et puiser l'eau nécessaires à l'alimentation de leur famille. »*

La boisson gingembre fait un tabac

« *"En octobre 1989, j'étais en vacances à Ouagadougou, chez mon frère. La veille de mon retour à Bamako, j'ai découvert dans son réfrigérateur une boisson que je n'avais jamais bue auparavant : du sirop de gingembre"*, se souvient Hadja Oumou Keïta, employée à l'Office national des postes du Mali. De retour à Bamako, elle se lance : du gingembre pressé, du jus de citron, du sucre et de l'eau. Le mélange concentré prend », raconte l'hebdomadaire *L'Autre Afrique* du 3 septembre.

« Un rapide bouche-à-oreille joue en faveur de ce breuvage désaltérant. Les magasins d'alimentation de la capitale sont conquis. En 1998, le cap des 500 bouteilles par mois est franchi. Mais pour espérer passer à la vitesse supérieure, l'entreprise artisanale doit se doter d'un équipement adéquat, une presse et une conditionneuse. Du coup, le Centre national de promotion des investissements, un organisme qui dépend du ministère malien de l'Industrie et du Commerce, a entrepris d'aider Tata Gingembre à acquérir les machines nécessaires. Difficile, en effet, d'obtenir des crédits du système bancaire. »

L'Autre Afrique. France

Le portable au village

« Il y a davantage de téléphones dans Manhattan que dans toute l'Afrique noire. Ce retard dans les technologies de communication est l'un des obstacles majeurs au développement. Il y a quelques années encore, il semblait totalement impossible de remédier à ce problème. Néanmoins, cette situation dramatique pourrait prendre bientôt fin. Grâce à toute une série d'évolutions récentes dans le domaine du satellite et de la radio-téléphonie, des perspectives prometteuses s'ouvrent », estime *Die Zeit*, quotidien de Hambourg (Allemagne).

« Le télécentre sera au cœur du développement de chaque village : le centre médical pourra s'en servir pour appeler des spécialistes et leur demander conseil par téléphone ; les étudiants pourront, grâce au système de visioconférence, participer aux cours dans des universités éloignées. Ainsi tous les villages, même les plus reculés, pourront être reliés à la société de l'information. »

Die Zeit. Allemagne

Guerre à la coupe des arbres

« Vu la gravité des menaces qui planent sur la survie de l'environnement, notamment la flore tchadienne, le gouvernement a pris des mesures visant à atténuer la coupe abusive des arbres à la fin du mois de juin », raconte le mensuel *La Voix du Paysan* dans son numéro de septembre 1998.

« En ce moment, ces mesures se sont traduites par l'intensification des patrouilles des agents aux alentours de la capitale N'Djamena. Ces patrouilles ont pour but de contraindre ceux qui se livrent encore à la coupe abusive des arbres vivants de cesser leur entreprise. Les arbres en question seront saisis et leurs principaux auteurs punis.

Certes, si cette décision est saluée par les amis de la nature qui trouvent en elle la matérialisation de leurs objectifs (...), son application stricte ne peut se faire sans entraîner des victimes. En effet, les ménages tchadiens, au niveau des villages et des villes, n'ont comme principale source d'énergie domestique pour la cuisine que le charbon de bois et le bois de chauffe. Depuis la prise de décision du gouvernement, le prix du sac de charbon de bois est passé de 2 000 francs CFA, à 3 500 francs, voire 4 000 francs dans certains quartiers de la capitale. Interrogé sur ce sujet, le Directeur des forêts et de la protection de l'environnement (...) a déclaré que rien ne justifie cette hausse des prix. (...) Il a en outre fait savoir que le gouvernement, avec l'aide de la Banque mondiale, a créé une agence d'énergie qui a pour mission d'organiser la commercialisation et l'exploitation du bois dans des conditions acceptables. Elle serait, selon lui, en train de se mettre en place et son installation définitive permettra de réduire un peu la consommation du bois. La solution transitoire à l'usage du bois de chauffe et du charbon de bois est l'utilisation du foyer amélioré qui, semble-t-il, permet d'économiser le bois et le charbon. Comme solution définitive (...) le directeur a laissé entendre qu'il est prévu dans l'avenir l'introduction de gaz butane. (...)

Mais, en dépit de cette prise de conscience des autorités nationales, beaucoup émettent des doutes quant à la réussite de cette action. (...) De telles mesures ont été déjà prises mais vouées à l'échec par manque de moyens et de suivi. (...) Le pouvoir d'achat des ménages tchadiens les prive de s'offrir des foyers améliorés ou des cuisinières à gaz lui-même. Ils sont contraints en conséquence d'utiliser le bois de chauffe et le charbon. »

La Voix du Paysan. Cameroun

Danger, étranger

« Si une photographie prise par satellite pouvait montrer les différentes espèces en présence, on verrait que la majeure partie du territoire sud-africain est recouverte d'une végétation non indigène qui a presque été entièrement introduite de façon délibérée », raconte le *New York Times* cité par l'hebdomadaire français *Courrier international* daté du 11 octobre.

« Le blé et le maïs des immenses champs situés au nord du fleuve Orange viennent d'ailleurs (...) comme les millions de pins plantés pour les exploitations forestières et l'industrie du papier. (...) Les envahisseurs pompent allègrement la ressource la plus précieuse de l'Afrique : l'eau. *"Dans certain bassins hydrographiques, le débit des cours d'eau a baissé de 60 %"*, affirme Christo Marais, un expert en épineux de Cape Nature Conservation, l'agence gouvernementale pour la protection de la nature du Cap. Les épineux ont des besoins réduits en eau. Mais les grands végétaux exotiques peuvent en absorber et en "rejeter" dans l'air jusqu'à 500 litres par jour. Ils assèchent de cette façon les nappes phréatiques qui fournissent aux humains leur eau potable. »

New York Times. Etats-Unis

Les tontines gagnent le Nord

« Longtemps, les économistes l'ont considérée comme une forme rudimentaire d'épargne et de crédit qui se serait développée en Afrique à cause de la défaillance et du manque de fiabilité du système bancaire. Seulement voilà, dans des pays occidentaux, où les banques sont non seulement efficaces mais aussi accessibles, le système surnage », constate l'hebdomadaire *L'Autre Afrique* dans son numéro du 7 octobre 1998. « Le secret de la tontine, dans les diasporas, c'est qu'elle réussit, par un savant mélange d'affaires et d'entraide, à recréer des liens de confiance, que les gens apprécient d'autant mieux qu'ils sont loin de chez eux. (...) L'expatriation et la confrontation des différentes pratiques permettent d'ouvrir des débats sur la vocation et l'avenir de ces institutions déjà séculaires. »

L'Autre Afrique. France